



HAL
open science

Valorisation touristique et développement durable : le cas du château de Commarque

Léa Deltreuil

► **To cite this version:**

Léa Deltreuil. Valorisation touristique et développement durable : le cas du château de Commarque. Héritage culturel et muséologie. 2014. dumas-01099867

HAL Id: dumas-01099867

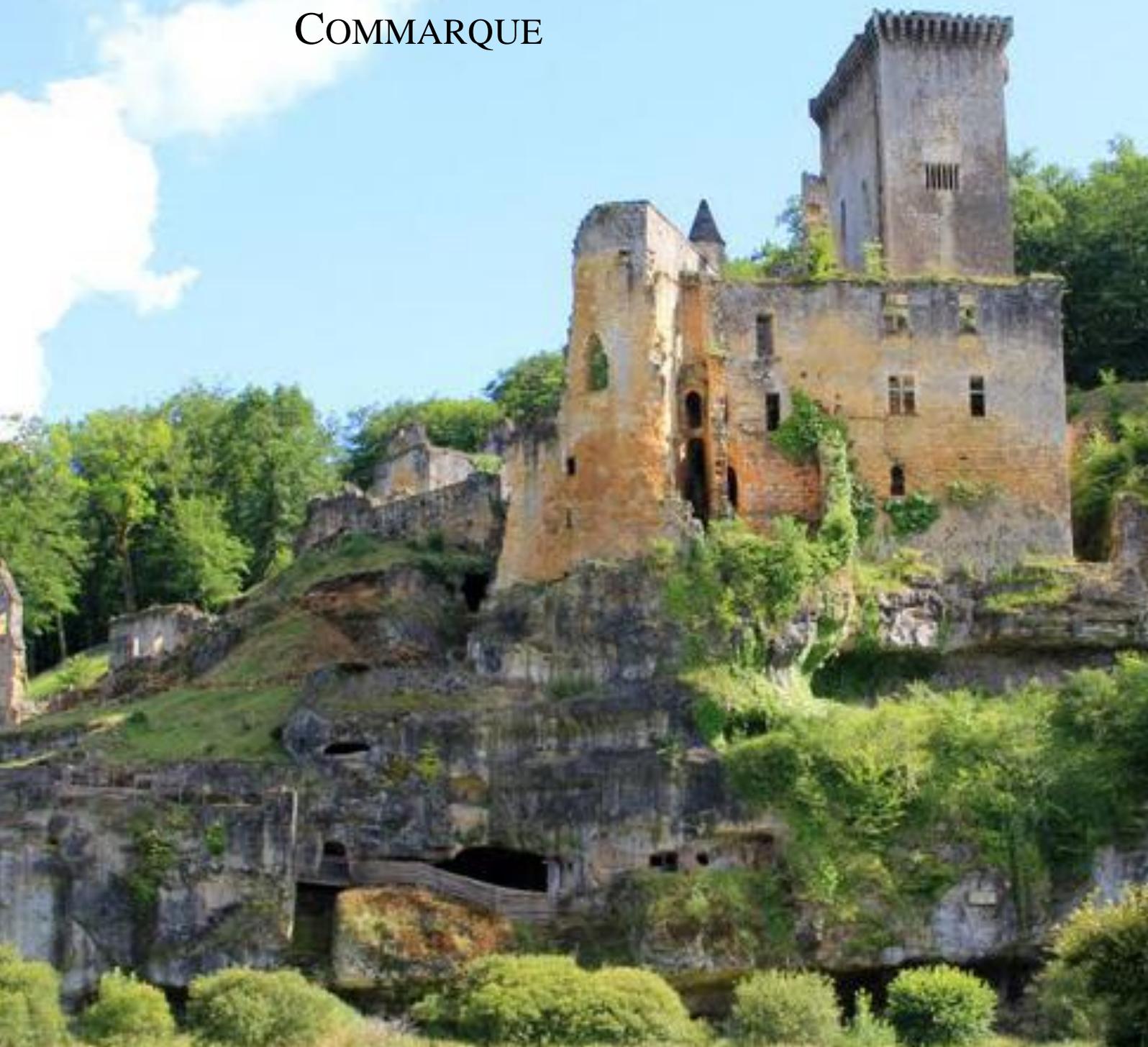
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01099867>

Submitted on 5 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VALORISATION TOURISTIQUE ET
DEVELOPPEMENT DURABLE : LE
CAS DU CHATEAU DE
COMMARQUE



Master 1 valorisation du patrimoine et politiques culturelles
territoriales 2013-2014

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines



Master 1 valorisation du patrimoine et politique culturelles territoriales

UFR Lettres, Langues et Civilisations

Master 1 valorisation du patrimoine et politiques culturelles territoriales

Valorisation touristique et développement durable : Le cas du château de Commarque

Travail d'étude et de recherche présenté par Mlle Léa Deltreuil
Sous la direction de Mr François Réchin, maître de Conférences en Archéologie romaine et Histoire Ancienne

Année 2013-2014

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
CHAPITRE 1 COMMARQUE : DU CASTRUM MEDIEVAL A LA « FORTERESSE OUBLIEE »	8
A.COMMARQUE : UNE HISTOIRE PARADOXALE.....	9
B.UN CHATEAU DANS UN TERRITOIRE AU RICHE PATRIMOINE	22
CHAPITRE 2 LA REMISE EN VALEUR DU CHATEAU : OBJECTIFS ET MOYENS MOBILISES	31
A.LES PREMIERES ACTIONS DE SAUVEGARDE DANS LES ANNEES CINQUANTE : LE ROLE DE YVES MARIE FROIDEVAUX.....	32
B) LES RESTAURATIONS DES ANNEES SOIXANTE : LE ROLE D’HUBERT DE COMMARQUE.....	40
CHAPITRE 3 QUELLES PERSPECTIVES DE VALORISATION POUR LA « FORTERESSE OUBLIEE » DE COMMARQUE.....	52
A.LES EXIGENCES DU DEVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUE AU TOURISME	53
B.QUELLES PRIORITES POUR LES NOUVEAUX PROJETS DE SAUVEGARDE ?.....	58
C.QUELLES PISTES POUR UNE NOUVELLE VALORISATION DU SITE ?	61
CONCLUSION	67
LISTE DES ANNEXES	68
BIBLIOGRAPHIE	89
WEBOGRAPHIE	90
TABLE DES MATIERES	91

REMERCIEMENTS

Dans la page dédiée à ceux qui m'ont épaulée au cours de l'année pour la réalisation de ce mémoire je tiens tout d'abord à remercier Hubert de Commarque qui a bien voulu m'accorder du temps pour m'aider à comprendre et à appréhender son site. Je lui suis également reconnaissante pour les documents de ses archives personnelles qu'il a accepté de mettre à ma disposition et je tiens à lui exprimer mon admiration pour l'engagement remarquable et inflexible dont il fait preuve dans son site depuis plus de cinquante ans.

Je remercie également les membres des différents offices de tourisme et bibliothèques locales qui m'ont fourni quantité d'informations et d'ouvrages de qualité.

Mes remerciements se tournent également vers mon directeur de recherche, François Réchin pour ses conseils avisés et son soutien.

Enfin je tiens à remercier ma mère sans qui ce mémoire n'aurait jamais été rendu à temps et qui a eu la bienveillance de m'enchaîner à ma chaise de travail.

INTRODUCTION

Le village médiéval de Commarque ou « *castrum* » se trouve en Aquitaine dans le département de la Dordogne près de la vallée de la Vézère. Il est situé sur la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil connue pour son pôle international de la Préhistoire (PIP) et pour les nombreux sites préhistoriques qui s'y trouvent.

Commarque est un lieu habité depuis la préhistoire mais c'est au XII^e siècle qu'une première tour de garde y est construite. Le site évolue alors rapidement au cours des siècles suivants pour devenir un *castrum* en coseigneurie surplombé d'un château. L'endroit est ensuite abandonné vers la fin du XVI^e siècle avec le déclin de la famille principale des lieux. Il passe alors de propriétaire en propriétaire servant même de carrière de pierre au début du XX^e siècle, il est alors considéré comme une ruine vouée à disparaître. Durant la Seconde Guerre mondiale un architecte des bâtiments de France voyant son effondrement proche essaye de le sauver mais l'ampleur de la tâche, le manque de fonds et la difficulté d'accès freinent considérablement les volontés. Enfin en 1972 il est racheté par Hubert de Commarque un descendant d'une des familles du *castrum* qui commence sa réhabilitation avant même d'en être propriétaire vers la fin des années 60. Au vu du désengagement du propriétaire du site, il organise avec des bénévoles les premiers dégagements et consolidation du lieu sans le soutien de celui-ci ni celui de l'état.

Grâce à cette réhabilitation qui continue encore actuellement, Commarque est aujourd'hui un site important sur le plan scientifique mais également un site touristique de qualité qui représente une réelle dynamique pour le territoire. Il s'agira d'identifier ici les choix de valorisation qui ont été faits et la manière dont ils ont été mis en place ? Comment ont-ils été perçus et acceptés par la population ? Quels en sont les résultats en termes de rentabilité économique, de flux touristique mais aussi de qualité scientifique ? Quelles sont les perspectives d'avenir ? Le développement durable appliqué au tourisme est une dimension de plus en plus intégrée par les différents sites : Est-ce que ce choix a été appliqué à Commarque ? Si oui comment a-t-il été mis en place et y a-t-il eu des dérives ? Ces questions semblent pertinentes dans le sens où il s'agit ici de la réhabilitation d'un *castrum* médiéval longtemps figé dans le temps et dépouillé de toute transformation moderne. Par ailleurs, la restauration a été effectuée selon des règles strictes visant à préserver le site. Sur certains points, elles peuvent apparaître comme précurseurs par rapport aux

règles du développement durable qui seront formalisées à la fin des années quatre-vingt (rapport Brundtland de 1987) c'est-à-dire allier développement économique et protection environnementale pour assurer un avenir durable. Mais sur d'autres points les actions mises en place ont été sévèrement jugées par les organismes de défense de l'environnement. De nos jours, de nombreux sites se réfèrent au développement durable lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre un projet touristique ou de valoriser un site. Commarque constitue un exemple révélateur d'une tendance forte attachant une plus grande attention aux enjeux de la préservation des sites et à prenant en compte les effets perturbants d'une fréquentation trop intensive. Néanmoins, ceci impose de nombreuses contraintes qu'il s'agira d'analyser. Cet exemple de valorisation est donc très intéressant car tout à fait particulier.

J'ai fait ce choix de mémoire car le sujet m'intéresse énormément. Native de la région, j'ai pu observer l'évolution du site au cours des années et j'ai toujours eu envie d'en apprendre davantage sur sa restauration, sa réhabilitation et sa mise en valeur. De plus, j'apprécie ce projet qui a fait le choix de la préservation et de la qualité dans un contexte local très touristique où beaucoup de lieux choisissent la rentabilité économique au détriment d'une réelle démarche historique et scientifique. La Dordogne, à laquelle je suis très attachée possède de multiples atouts sur le plan touristique, la manière dont ceux-ci seront mis en œuvre aura une forte incidence dans l'avenir. Le développement touristique doit dorénavant intégrer les exigences du développement durable afin d'éviter de reproduire certaines erreurs ayant conduit à une exploitation excessive de certains sites. Ma formation de licence en géographie m'a aussi rendue plus sensible à ces problématiques, allier une vision géographique soucieuse de l'intégration environnementale à une démarche patrimoniale comme c'est le cas à Commarque représente un atout pour l'avenir afin de créer des sites historiques pérennes avec une réelle idée de médiation culturelle pour transmettre de manière ludique un discours scientifique.

Pour réaliser ce mémoire je me suis appuyée majoritairement sur les documents personnels de la famille de Commarque que le propriétaire a bien voulu me confier ainsi que sur des documents officiels tel que des actes de vente ou des lettres ministérielles également conservés dans les archives de Mr Hubert de Commarque. J'ai également utilisé les rapports de fouilles archéologiques de la société Hadès et les compte rendus du SRA. J'ai enfin consulté des articles de presse notamment des publications du Sud-Ouest et j'ai réalisé plusieurs interviews du propriétaire du château et d'un membre de l'association de protection du site de Commarque.

Dans une première partie je vais contextualiser mon sujet afin de mettre en lumière l'inscription territoriale de Commarque et d'identifier les principales phases dans la vie du château, de sa construction initiale à son abandon et son oubli. Dans une deuxième partie je vais décrire les travaux de sauvegarde et de mise en valeur qui ont été effectués, en insistant tout particulièrement sur les choix de valorisation et de développement du site qui ont été opérés. Enfin dans une troisième partie je souhaite montrer quelle est la situation actuelle du site, mais aussi les projets susceptibles d'en améliorer la valorisation grâce à de nouvelles idées pour la médiation et l'accessibilité mais aussi pour rendre les restaurations pérennes et faire de ce lieu emblématique un réel atout pour le tourisme et le développement local.

CHAPITRE 1

COMMARQUE : DU CASTRUM MEDIÉVAL A LA « FORTERESSE OUBLIÉE »

A. COMMARQUE : UNE HISTOIRE PARADOXALE

1/ Description du site

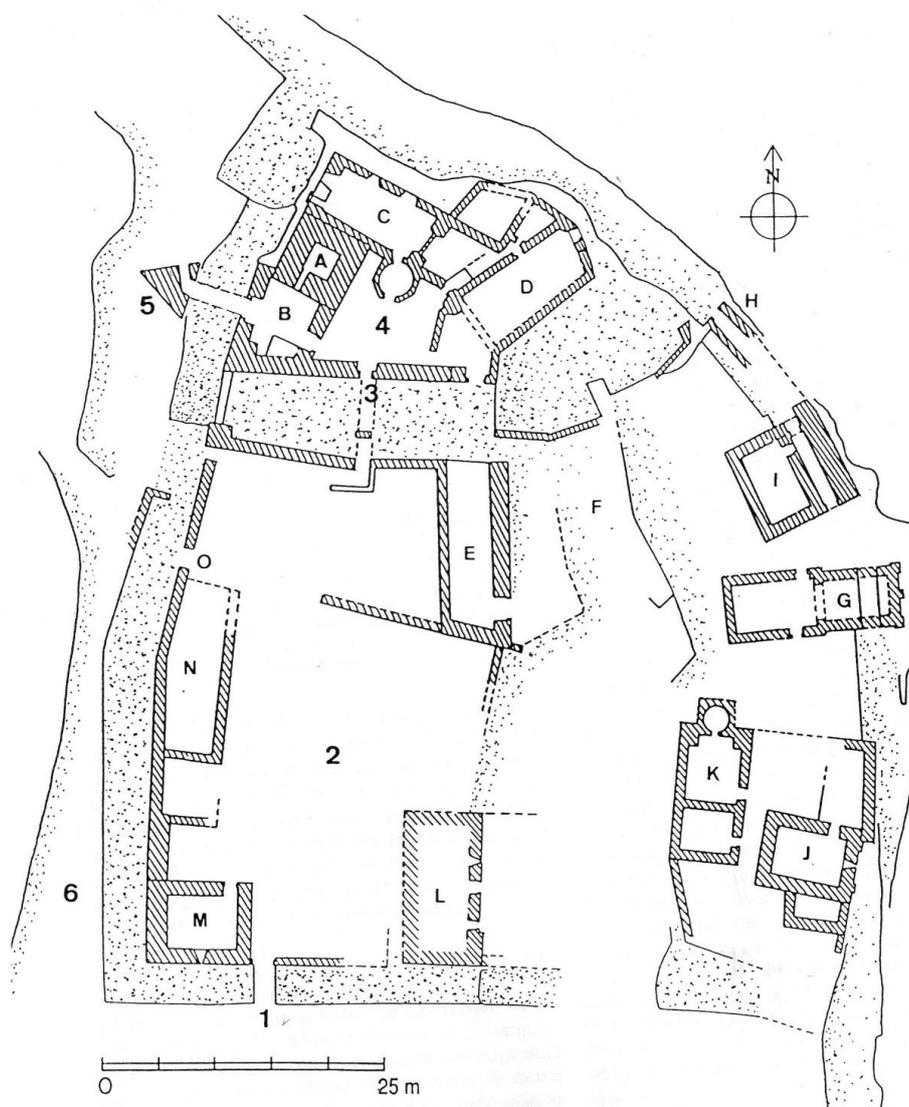


FIG. 2. - PLAN D'ENSEMBLE DES VESTIGES.

LE CHÂTEAU MODERNE (XVII^e SIÈCLE) : 1) Portail et pont-levis de la basse-cour - 2) Basse-cour - 3) Porte et pont-levis de la cour d'Honneur - 4) Cour d'Honneur et logis - 5) Ravelin - 6) Chemin couvert.
 LE CASTRUM MÉDIÉVAL : A) Tour primitive - B) Le « donjon gothique », XIV^e siècle - C) Logis seigneurial - D) Grande salle - E) Barbacane XIV^e siècle - F) Rampe d'accès à la barbacane - G) Chapelle castrale Saint-Jean et portail du castrum - H) Poterne ou « fausse porte » - I) Tour-porte - J) La maison-tour à contreforts - K) La maison dite « du four » - L) La maison dite « des Escurs » - M) La maison noble ou *ostal* de Commarque - N) Bâtiments adossés à la courtine de la maison noble - O) Ancien portail et pont-levis de la maison noble de Commarque.
 (Dessin G. Séraphin)

Illustration n° 1 plan du castrum de Commarque par Gilles Séraphin

Commarque est situé sur la commune des Eyzies de Tayac Sireuil dans le sud-est du département de la Dordogne à proximité de la vallée de la Vézère et à une quinzaine de kilomètres de Sarlat. Le site est implanté sur un rebord de falaise dans la petite vallée des Beunes. Abandonné depuis la fin du XVI^e siècle il ne se présente plus actuellement que sous la forme de ruines. Il est constitué de plusieurs grands ensembles¹ : une grotte située sous l'éperon rocheux sur lequel est implanté le donjon, des habitats troglodytes qui ont été les premières habitations du castrum, le château à proprement parler qui se situe dans la partie nord du site, les différentes maisons nobles et maisons tours qui en faisaient un castrum en coseigneurie et enfin la chapelle castrale également porte d'entrée de l'ensemble fortifié.

➤ **La grotte et les habitats troglodytes.**

La grotte est située sous un abri rocheux en contrebas des habitats troglodytes et du donjon. Elle a été découverte par Pierre Paris et l'abbé Breuil² en Aout 1915 puis classée au titre des monuments historiques le 02 Février 1924³. D'après les travaux scientifiques de Brigitte et Gilles Delluc cette grotte ornée date de l'époque magdalénienne soit 15 000 ans avant J-C. Elle comprend de nombreuses gravures, la représentation la plus connue étant celle d'un cheval grandeur nature en bas-relief (la tête mesure environ 70 cm et le corps environ 2 mètres). La grotte comprend aussi deux visages humains et plusieurs représentations féminines ainsi que de nombreux fragments osseux d'animaux (renne, renard, cheval etc). D'après les archéologues Brigitte et Gilles Delluc, il s'agit d'un ensemble de faune de zone préglaciaire vivant dans cette région il y a environ 20000 ans. La comparaison avec les sites environnants a démontré que cette caverne et celle du cap blanc situées dans la même vallée près du château de Laussel possédaient des gravures contemporaines. La grotte est actuellement fermée et ne se visite pas car elle est considérée comme trop étroite et ne comporte pas une quantité suffisamment importante de gravures. Le propriétaire a plutôt choisi de valoriser la partie supérieure du site considérée comme un remarquable exemple d'architecture médiévale.

Au-dessus de cette grotte on trouve un second niveau : celui des habitats troglodytes. Les rapports archéologiques de 2003 et de 2006 montrent que ce sont les premières habitations présentes sur le site « l'occupation antérieure au XIII^e siècle est seulement illustrée par quelques indices sous la forme d'aménagements semi-troglodytes⁴ ». Ils font actuellement l'objet d'une

¹ Annexe n°1

² *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, Paris 1987

³ Hubert de Commarque, *Commarque*, 2006, p 10

⁴ Pierrick Stéphant, Bernard Pousthomis et Isabelle Rougier, *Castrum de Commarque*, fouilles archéologiques programmées 2006, HADES, p 3

fouille programmée qui devrait nous en apprendre plus sur leurs premiers habitants et sur leur utilisation.

➤ **Les différentes maisons nobles**

Les premières tours seigneuriales apparaissent réellement au XIII^e siècle¹ à différents endroits du site. Comme il s'agissait de plusieurs familles nobles qui n'étaient pas liées les unes aux autres, pratiquement chaque maison du *castrum* disposait de son enclos séparé et d'un accès propre, le tout était entouré d'un fossé formant une défense commune. Cette organisation s'est faite au fur et à mesure délimitant ainsi les zones de chacun. Concrètement on dénombre cinq maisons nobles sur le site.

L'enclos des Commarque (M sur le schéma 1) est situé tout en haut du castrum à l'angle sud-ouest. Il est constitué d'une maison tour, d'un vaste espace délimité par un fossé et une courtine et d'un bâtiment annexe adossé à la courtine ouest dont il ne reste aujourd'hui que les corbeaux dans la muraille². Elle était à l'origine construite sur deux étages. Elle bénéficiait également d'une entrée privée au castrum.

La maison des Escurs (L sur le schéma 1) a été découverte lors de la fouille archéologique de 2004 Il s'agit de deux niveaux d'habitation aménagés dans le rocher qui n'étaient au départ que des aménagements semi-troglodytes. Une maison tour a ensuite été construite dans un enclos délimité. Elle se situe en contrebas de la maison forte des Commarque et on sait qu'elle fut acquise par les Beynac (les propriétaires du château) vers 1600³ de Jean des Escurs d'où son nom. Actuellement il ne subsiste plus que le rez-de-chaussée et un demi-étage. Son architecture ressemble beaucoup à celle de la maison des Commarque et par conséquent on pense qu'elles sont contemporaines, c'est-à-dire de la seconde moitié du XIII^e siècle⁴.

La maison au four et la maison tour à contreforts font parties du même enclos (K et J sur le schéma 1), elles sont donc souvent assimilées. Elles sont situées à l'angle sud-est du castrum en bordure du fossé et au bord de l'éperon rocheux. La maison tour à contreforts (ou hôtel des Gondrix) est l'une des plus ancienne du site, elle fut construite au XII^e siècle⁵. Elle est érigée sur deux niveaux avec au rez-de-chaussée des aménagements troglodytes. Vers la fin du XV^e

¹ Ibid, p 3

² Gilles SERAPHIN, « le castrum de Commarque » dans *Monuments en Périgord*, Paris, société Française d'archéologie, 1999

³ Ibid

⁴ Pierrick STEPHANT et all, *op cit.* p 73

⁵ Ibid p 75

siècle ou au début du XVI^e siècle on améliora son confort avec l'ajout de latrines et d'une cheminée. La maison au four est quant à elle constituée d'un seul niveau et dotée d'un grand four d'où son nom. Elle est composée de deux pièces, probablement une salle et une chambre. Sa construction est estimée à la fin du XII^e ou au début du XIV^e siècle. Elle se trouve dans le même enclos que la maison tour à contreforts il a donc été supposé qu'elles étaient associées, probablement appartenant aux Cendrieux. Un portail avec un pont levis datant du XV^e siècle lui permettait d'avoir un accès privé et direct sur l'extérieur du castrum¹.

Enfin, la tour porte (I sur le schéma 1) située près de la chapelle Saint Jean constitue la dernière maison noble du site. Des dégagements ont permis la découverte de cette ancienne maison dont il ne reste aujourd'hui que les fondations². Le mobilier archéologique retrouvé sur les lieux permet d'en dater la construction dans le courant du XII^e siècle.

➤ **La chapelle Saint Jean**

La chapelle de Commarque est située en contrebas du château (G sur le schéma 1). Elle est donc excentrée par rapport à l'ensemble seigneurial mais est pourtant considérée comme une chapelle castrale (on y trouve d'ailleurs les armoiries de Beynac). Elle est construite sur deux niveaux avec une voûte en berceau brisé et un clocher mur. La nef qui se situait entre les deux parties est effondrée aujourd'hui³. La chapelle constitue aussi une des portes principales du castrum (porte par laquelle les publics rentrent actuellement) avec l'église proprement dite au niveau supérieur ce qui en fait un bâtiment assez exceptionnel. Elle a probablement été construite sur les vestiges d'un bâtiment plus ancien et plus petit pourtant non mentionné dans les archives⁴. La première mention attestée de cet édifice remonte à 1382 lors d'un enterrement ou un don est fait au « luminaire de l'église⁵ »

➤ **L'ensemble seigneurial**

L'ensemble seigneurial est composé d'un double donjon, d'un corps de logis et d'une grande salle superposée à une salle basse plus ancienne le tout placé dans une petite cour⁶. Il est isolé du reste du site par une ligne de fossé sèche qui servit aussi de carrière de pierre et par

¹ Gilles SERAPHIN, *op cit.*

² Ibid

³ Ibid

⁴ Ibid

⁵ Christian REMY, « corpus documentaire » dans *le castrum de Commarque*, rapport d'étude et fouille archéologique programmées, 2003, HADES, p 21

⁶

la falaise du côté nord est. On y accède par un passage fortifié : la barbacane (E sur le schéma 1). Il est composé d'un ensemble de constructions hétéroclites car il a fait l'objet de plusieurs campagnes d'aménagement au cours des siècles.

Appelé aussi *aula*, la grande salle était la salle de réception du château (D sur le schéma 1). Elle a été construite au-dessus d'une ancienne salle appelée salle basse. Cet ensemble est séparé du corps de logis et on y accède par un petit escalier à vis dans une tour qui dessert uniquement cette salle et sa terrasse (qui n'existe plus actuellement) ou par la porte du bas aujourd'hui disparue. Les deux salles ont été construites en berceau brisé une technique très répandue au XIV^e siècle. La salle basse avait semble-t-il surtout une fonction de stockage, ou même de dépotoir au regard du nombreux mobilier archéologique que l'on y a retrouvé. La grande salle était la salle d'apparat et de réception du château. Aujourd'hui la voûte de cette dernière est très majoritairement effondrée. On suppose qu'une terrasse se trouvait au-dessus de cette construction¹. En 1999 Gilles Séraphin un architecte travaillant sur le site avait compté trois phases de construction successives pour cet ensemble mais le rapport d'archéologie de 2003 effectué par la société HADES démontre au moins quatre phases de construction. Une première phase troglodyte antérieur au XII^e siècle², une seconde phase dans le courant du XII^e siècle qui a vu la construction de la salle basse, une troisième phase qui correspond à l'édification du début de la grande salle et enfin une quatrième phase datée fin XIV^e qui correspond à la voute en berceau brisée de cette salle.

Le corps de logis est adossé au donjon roman (C sur le schéma 1). Il est situé dans l'angle nord-ouest du site et en bordure de falaise. On y accède par une tour d'escalier polygonal dont l'escalier en pierre a disparu aujourd'hui. Il est composé de deux bâtiments séparés par un mur de refend et comprend trois niveaux dont les bases sont du XII^e siècle³. Au XIV^e siècle une cheminée et des fenêtres à meneaux ont été ajoutés à chaque étage⁴. Les différents travaux scientifiques qui ont été réalisés se sont heurtés aux difficultés d'accès du bâtiment ainsi qu'aux nombreuses campagnes de constructions difficilement identifiables qui s'échelonnent entre le XII^e et le XIV^e siècle.⁵

¹ Gilles SERAPHIN, *op cit.*

² Pierrick STEPHANT, Nelly POUSTHOMIS-DALLE, Denis LOIRAT et Bernard POUSTHOMIS, *le castrum de Commarque*, volume 1, rapport d'étude et fouille programmées, 2003, HADES, p 9

³

⁴ *Ibid*, p 29

⁵ *Ibid* p 19

Comme pour le reste de l'ensemble seigneurial Le donjon est le résultat de plusieurs siècles de construction et de remaniement. Il a la particularité d'être composé de deux tours d'époques différentes d'où l'appellation donjon double. A l'origine on trouve le donjon roman daté du XII^e siècle¹, (A sur le schéma 1) il représente la partie la plus ancienne et se présente sous la forme d'une tour carrée incluse dans le donjon gothique (B sur le schéma 1). Il est composé d'un rez-de-chaussée et de trois étages. Puis on a créé le donjon gothique durant le XII^e siècle qui inclut dans son architecture la tour romane. Le donjon a été surélevé dans le courant du XIV^e siècle par Ponce de Beynac. Il est construit sur trois niveaux avec une terrasse sommitale agrémentée d'un chemin de ronde.

On voit donc bien ici la complexité de l'architecture de Commarque qui relève de plusieurs siècles de construction ainsi que de nombreux remaniement effectués selon les propriétaires. Le village médiéval avec ses maisons nobles entourées d'enclos particuliers montre bien qu'il s'agissait d'un castrum en coseigneurie. Comment la construction des lieux a-t-elle débutée pour arriver à la création de cet ensemble architectural complexe ?

¹ Gilles SERAPHIN, *op cit.*

2/ Le contexte de la création initiale du château

La grotte de l'époque magdalénienne qui se trouve sous le château ainsi que les nombreux habitats troglodytes de la roque et du versant opposé au castrum témoignent d'une implantation humaine ancienne sur le site de Commarque. Dès la préhistoire, il y a environ 15 000 ans des hommes étaient présents dans la vallée de la Beune comme le montre la grotte mais aussi l'abri du cap blanc situé dans la même vallée et dont les gravures sont contemporaines à celles de Commarque¹. L'environnement particulier de la région comprenant une abondance de gibier ainsi que la présence d'eau et d'abris naturels a facilité cette implantation. Sur le versant opposé au château on trouve de nombreux témoignages de l'habitation semi troglodytes des lieux. Ces habitations dont il ne reste actuellement que des marques dans le rocher ont apparemment été utilisées jusqu'au moyen-âge. Elles font l'objet d'une fouille archéologique dont le rapport n'a pas encore été publié, je n'ai donc pas plus d'informations les concernant. Néanmoins cela nous montre que la vallée de la Beune est un lieu habité depuis longtemps et on suppose qu'avant la création de l'ensemble fortifié au XII^e siècle des habitations étaient déjà présentes². D'après les rapports archéologiques de 2003 et 2006 effectués par la société HADES les occupations antérieures au XII^e siècle sont surtout marquées par les habitats semi troglodytes et les cluzeaux dispersés sur la moitié nord du castrum (sur la roque) Ce n'est que vers la fin du XII^e siècle que les premiers édifices apparaissent réellement. Les premières tours seigneuriales ne font quant à elles leur apparition que dans le courant du XIII^e siècle.

La raison pour laquelle on a décidé de construire à cet endroit une première tour puis tout un village défensif reste néanmoins quelque peu confuse. En effet le castrum est excentré par rapport aux grandes vallées et aux villes de l'époque et il se trouve dans une zone géographique qui était peu peuplée et donc dans un lieu peu stratégique. Pourquoi alors avoir choisi de créer ici un ensemble fortifié ? Plusieurs explications envisageables ont été avancées mais il ne s'agit que de suppositions puisque aucun document officiel ne les confirme.

1

² Gilles SERAPHIN, *op cit*

Une première hypothèse mentionne un certain Géraud de Commarque qui s'engagea en tant que chevalier au sein de l'ordre de saint Jean de Jérusalem¹, un ordre militaire et religieux qui protégeait les pèlerins en terre sainte². Il donna tous ces biens à cet ordre faisant de ce fait de Commarque un *hospital*. Une branche cadette de la famille y aurait cependant conservé une maison noble. Toujours selon cette version le château serait devenu propriété des Beynac suite à un échange avec l'ordre de saint Jean de Jérusalem. Cette version était-elle de notoriété commune puisqu'en 1506 Jean de Commarque en conflit avec Jean de Beynac s'appuyait sur celle-ci pour faire valoir ses droits en considérant que sa famille avait plus d'ancienneté sur les lieux que celle des Beynac³. Cependant aucun document ou témoignage n'atteste la véracité de cette hypothèse.

Une autre hypothèse fait de Commarque un lieu de passage. Une route allant de Montignac à Sarlat passait à gué sur la Beune à proximité du château⁴. Un autre chemin reliant Sarlat à Périgueux passait près de la forteresse mais son existence n'est confirmée dans les documents d'archives qu'en 1515⁵. Commarque et la vallée de la Beune en général aurait donc pu être un lieu intéressant pour construire un village surplombé d'un château fort cependant il est peu probable que ce soit l'unique argument.

D'après Jean Lartigaut qui a émis plusieurs hypothèses sur les raisons de la création à cet endroit d'un ensemble fortifié la meilleure explication serait celle liée à l'abbaye de Sarlat. L'abbaye bénédictine de Sarlat était alors très puissante et assurait la sécurité de son territoire en faisant édifier des tours de garde. On suppose que le site de Commarque faisait partie de ce réseau et qu'un *militis castris* (petite noblesse des chevaliers militaires professionnels vivant dans l'entourage d'un seigneur)⁶, membre de la famille de Commarque⁷ avait en charge une tour sur les lieux. Au XII^e siècle deux abbés de la famille se succédèrent à la tête de cette abbaye. Le 8 mai 1170 Garin de Commarque est nommé douzième abbé de Sarlat en remplacement de Raymond de Fénelon. Après la mort de Garin c'est Radulphe de Commarque qui lui succède⁸ sur le siège abbatial. Il faut supposer que ces deux abbés ont œuvré à la création du castrum. Avant 1240 le domaine est probablement tombé entre les mains des Beynac mais nous ne

¹ Jean LARTIGAUT, « le castrum de Commarque au moyen-âge » dans *Châteaux et sociétés*, Périgueux, 1986, p 163

² Encyclopédie Larousse, France Loisirs, Paris, 1994

³ Christian REMY, *op cit*, p 40

⁴ Jean LARTIGAUT, *op cit*, p 151

⁵ *Ibid*, p 151

⁶ Dominique REPERANT, *le Périgord des châteaux et des manoirs*, Poitiers, 1988, p 64

⁷ Commarque, www.Commarque.com, consulté le 25 mai

⁸ Christian REMY, *op cit*, p 3

savons pas de quelle manière et une branche cadette de la famille s'y est installé. La famille des Beynac était alors très puissante en Périgord et c'est elle qui mit en œuvre de nombreux travaux militaires de renforcement surtout condensé dans le château à proprement parler pour faire de Commarque le site qui nous connaissons actuellement. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que les abbés de Sarlat apparaissaient jusqu'au XV^e siècle comme les véritables suzerains de Commarque¹. Les Beynac étaient placés sous la suzeraineté de l'abbé de Sarlat mais étaient les seuls seigneurs de Commarque.

Concrètement, la première mention d'un castrum dans les archives remonte à 1255 avec le testament de Gaillard de Beynac² qui était alors seigneur de Beynac. Il lègue l'intégralité de ses biens à ses deux fils Pons et Mainard. Son frère, également appelé Mainard de Beynac est cité en tant que seigneur de Commarque et Gaillard de Beynac lui demande de léguer ses biens le moment venu à son second fils Mainard. En 1269 dans son propre testament Mainard de Beynac chevalier seigneur de Commarque accède à cette requête. Comme convenu il lègue le château de Commarque à son neveu Mainard de Beynac. Il s'agit ici du premier témoignage de l'existence d'un château à Commarque et celui-ci appartenait déjà à la famille des Beynac. Dans ces deux extraits d'archives sont aussi cités pour la première fois les noms des familles des La chapelle et des Cendrieux qui font partie des familles de la coseigneurie. Nous ne possédons pas d'informations concrètes sur l'état des lieux avant ni comment ils sont devenus domaine des Beynac. Les documents d'archives n'attestent en revanche les Commarque sur les lieux qu'à partir de 1289³. Cependant, Le lignage des Commarque est mentionné dès le XI^e siècle dans la vallée du lot⁴.

Les raisons de la création à cet endroit d'un ensemble fortifié restent donc floues Mais le fait qu'il ait été un castrum en coseigneurie demeure évident. Plusieurs familles nobles se partageaient le domaine : les Beynac étaient maîtres du château et les Commarque possédaient une maison forte ainsi qu'une basse-cour au sud du castrum. Plusieurs autres familles nobles vivaient à l'intérieur de l'enceinte, les Cendrieux qui étaient aussi implantés à Laussel en face de Commarque, les La Chapelle que j'ai évoqué précédemment mais aussi les Escurs et les Gondrix mentionnés en (1302)⁵. Ces différentes familles sont à l'origine de l'imbroglio architectural des lieux même si elles vont rapidement se lier par mariage ou vendre. Petit à petit

¹ Jean LARTIGAUT, *op cit.* p 167

² Christian REMY, *op cit.* p 5

³ Gilles SERAPHIN, *op cit.*

⁴ *Ibid*

⁵ *Ibid*

seuls les Commarque et les Beynac constamment en désaccord se partageront le castrum. Les Beynac deviennent les seigneurs dominants dans le courant du XIII^e siècle¹ et entreprennent de nombreux travaux jusqu'à leur départ vers la fin du XVI^e siècle.

3/ Les raisons de l'abandon progressif de la forteresse

Les différents rapports archéologiques et les documents d'archives montrent que les lieux ont été délaissés vers la fin du XVI^e siècle. L'influence des Beynac diminue considérablement après la guerre de cent ans et ils favorisent davantage leur château principal de Beynac sur les rives de la Dordogne que le site de Commarque jugé rudimentaire et inconfortable. En effet, durant la guerre de 100 ans la Dordogne est une zone de frontière et de conflit continuels entre Anglais et Français. Le Périgord fait partie des possessions qu'Aliénor d'Aquitaine apporte en dot lorsqu'elle se marie en 1137 avec Louis VII qui deviendra plus tard roi de France². L'Aquitaine devient alors Française mais le mariage est ensuite annulé et Aliénor épouse Henri Plantagenet futur roi d'Angleterre donnant ainsi l'Aquitaine à la couronne Anglaise. Cependant les limites de ce territoire sont floues. En 1259 le traité de Paris essaye de clarifier la situation³ sans grand succès et le conflit éclate rapidement. Durant la guerre les Beynac restent fidèles à la couronne Française. Les Anglais commandé par Archambaud d'Abzac capturent l'intégralité de la famille des Beynac de Commarque en 1406⁴ puis la capture d'Archambaud d'Abzac évitera au Beynac de payer une rançon. Par conséquent et même si la France sort victorieuse du conflit les Beynac sont affaiblis par la guerre. Ils entreprennent néanmoins des travaux à Commarque et dans leur château principal dans la seconde moitié du XV^e siècle. Leur influence sur le territoire diminue pourtant considérablement et en 1441 Pons de Beynac se place dans la mouvance du comte du Périgord, vicomte de Limoges en lui rendant hommage dans une lettre, ou il lui prête hommage et serment de fidélité « devenir son homme et lui faire foy et homaige »⁵. En jurant fidélité au comte du Périgord les Beynac s'assurent une aide mais deviennent par le fait dépendant de cette autorité. D'autres témoignages montrent la montée en puissance de ces nouveaux comtes de Périgord dans la région au détriment des seigneurs comme

¹ Commarque, www.Commarque.com, consulté le 26 mai 2014

² Georges MINOIS, *La guerre de cent ans*, Paris, 2010, p 42

³ *Ibid* p 43

⁴ Jean LARTIGAUT, *op cit*, p 169

⁵ Christian REMY, *op cit*, p 28

les Beynac. Ceux-ci feront les dernières transformations à Commarque au début du XVI^e siècle¹ et l'ensemble du site sera abandonné à la fin de ce même siècle.

Un document d'archive daté entre 1774 et 1780 montre que l'abandon de Commarque était déjà très prononcé à la fin du XVIII^e siècle « toutes les rentes en grain sont payables et portables chaque année au château de Commarque qui est le chef-lieu de la juridiction, mais depuis que ledit château est tombé en vétusté et qu'y n'y a plus que des mesures, le bourg de Marquay situé entre le bourg de Tamnies et celui de Sireuil est devenu le chef-lieu ou lesdites rentes sont portables² ». Commarque a donc rapidement été délaissé par les familles des lieux pour des demeures moins militaires et plus confortables situées dans des centres géographiques attractifs.

4/ L'oubli de Commarque malchance ou chance ?

Le site de Commarque, placé dans une région peu habitée et marécageuse est rapidement tombé dans l'oubli après l'abandon des lieux. Racheté au début du XX^e siècle il a malheureusement servi de carrière de pierre pour la rénovation d'un autre château : le château de Paluel près de Sarlat. Le propriétaire de l'époque, Mr ... s'est servi des pierres de Commarque pour rénover son propre château. Sans protection étatique ce genre de dérive était tout à fait possible et Commarque a été dépouillé au profit d'un autre site.

Son abandon a également entraîné une dégradation importante des lieux qui ont rapidement été reconquis par la végétation. Sans entretien les toitures et plus tard les murs se sont effondrés ne devenant qu'un amas de pierres. La végétation a gagné du terrain rendant l'espace illisible si bien qu'au début du XX^e siècle toute la partie basse du site était recouverte par la forêt et seul le château demeurait visible. L'abandon de Commarque a donc été à l'origine d'une destruction partielle du site mais il constitue également et paradoxalement un bienfait.

¹ Commarque, www.Commarque.com, consulté le 26 mai 2014

² Christian REMY, *op cit*, p 53

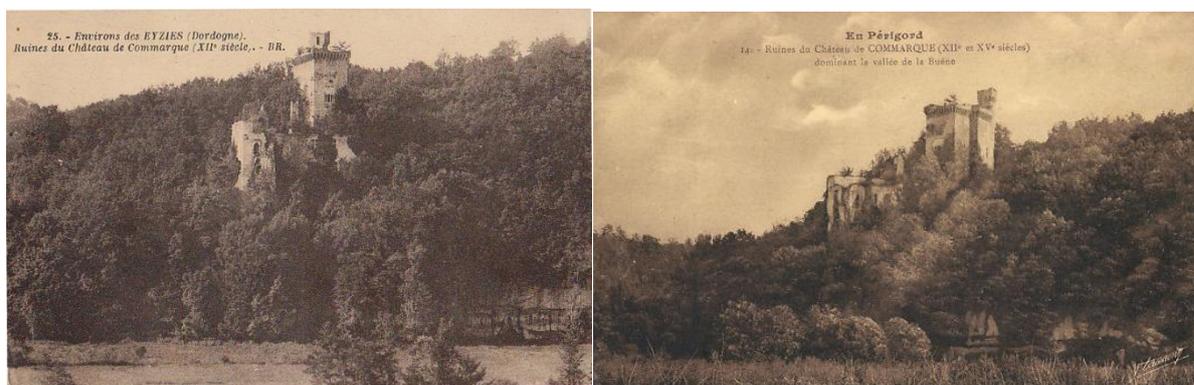


Figure 2 : Cartes postales représentant Commarque au début du XX^e siècle

En effet Commarque représente un avantage considérable sur le plan scientifique car il s'agit d'un site sans « ajout ». Son architecture est toujours celle du XVI^e siècle et les lieux sont restés en l'état depuis cette époque, les vestiges retrouvés n'ont donc pas été « souillés » par des constructions modernes. « Il semble bien que le château ait été totalement abandonné à la fin du XVI^e siècle, ce qui paradoxalement lui donne un grand intérêt archéologique : en effet son architecture ne sera plus retouchée après cette époque. »¹ Commarque représente donc un exemple de l'architecture typique du moyen-âge ce qui le rend remarquable sur le plan scientifique. De même l'abandon du site a permis d'éviter la destruction ou la perte des objets archéologiques présents sur les lieux. On y a ainsi retrouvé beaucoup de vaisselle et de mobilier céramique durant les différentes fouilles archéologiques. Un chandelier retrouvé dans la phase des premiers travaux a d'ailleurs fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques. Les restes de nourriture et la vaisselle présents dans un dépotoir sous la grande salle ont quant à eux permis de renseigner les scientifiques sur le mode de vie des habitants de l'époque. La végétation qui a envahi le site a elle aussi contribué à sa conservation en protégeant les pierres et en soutenant les murs en élévation qui auraient pu s'effondrer.

.Néanmoins, c'est sur le plan paysager que cet abandon a eu l'effet le plus bénéfique. En effet, la vallée toute entière a connu l'oubli tant et si bien qu'aucune construction moderne n'est visible depuis le château. Seul le château de Laussel situé sur l'autre rive de la Beune colonise l'espace visuel. Ainsi la vallée toute entière semble figée dans le temps. Cet environnement préservé rend le site exceptionnel et très attractif. En 1997 la vallée a d'ailleurs été classée en tant que ZNIEFF (zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique) puis site natura 2000.

¹ Guy du Chazaud, *Commarque en Périgord*, SL, 1986, p 6

Commarque représente donc un site remarquable dans un paysage remarquable. Nous allons maintenant voir que le territoire plus général dans lequel il s'inscrit est caractérisé par un patrimoine varié et de qualité.

B. Un château dans un territoire au riche patrimoine

1/ Un château implanté dans un territoire aux atouts variés

Le château de Commarque se trouve sur la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil dans le département de la Dordogne et plus précisément dans la région du Périgord noir à l'est de celui-ci. Le site s'étend le long de la vallée de la Beune affluent de la Vézère. Commarque s'inscrit donc sur le territoire particulier de la vallée de la Vézère très connu pour sa richesse patrimoniale, sa gastronomie et son savoir-faire traditionnel, ainsi que pour ses paysages emblématiques. Dans la proximité directe du château on trouve de nombreux hauts lieux : le château de Laussel et l'abri du cap blanc en sont des exemples. La Dordogne comporte un patrimoine préhistorique riche surtout concentré dans la vallée de la Vézère ainsi qu'un patrimoine médiéval considérable et un patrimoine naturel et paysager remarquable caractérisé par des gouffres et des cavités naturelles ainsi que des paysages vallonnés et des falaises emblématiques. Ce territoire possède donc de nombreux atouts qui en ont fait une région très touristique.

Dans la commune des Eyzies on trouve de nombreux sites naturels et préhistoriques dont neuf sont actuellement inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, et deux châteaux dont Commarque. Le musée national de la préhistoire date du début du XX^e siècle, il a été un des premiers outils scientifiques mis en œuvre sur le territoire de la vallée pour protéger les découvertes qui y ont été faites. Il s'articule autour de la découverte sur le territoire de la commune de l'homme de Cro-Magnon qui a fait de ce lieu et de la vallée de la Vézère en général un espace de découverte scientifique remarquable.

La particularité du territoire de la vallée de la Vézère a conduit l'état, la région et le département à s'engager dans un partenariat ayant pour but la valorisation du patrimoine culturel¹ de cette dernière. Cette concertation a abouti en 2002, avec la création du PIP (pôle international de la préhistoire) sur la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil. Depuis 2010 il prend la forme d'un EPCC (établissement public de coopération culturelle) et est officiellement ouvert au public. Il a pour but premier d'appuyer la position de la commune des Eyzies en tant que capitale mondiale de la Préhistoire en développant un outil scientifique de recherche mais aussi un outil de médiation à destination du public. Pour cela il s'appuie sur une démarche de

¹ Pôle international de la préhistoire, www.pole-prehistoire.com, consulté le 28 mai 2014

valorisation grâce à un programme de développement touristique et culturel. Concrètement, il s'engage dans diverses actions éducatives et crée des événements culturels, il cherche ainsi à mieux faire connaître la Préhistoire auprès du grand public par des actions de médiation tout en restant un pôle scientifique important. En effet, c'est également un lieu de condensation du savoir et de la recherche dans le domaine de la préhistoire. Le PIP se développe à échelle internationale et a pour but de devenir une vitrine de la vallée. Il représente donc un atout important pour le territoire.

Le projet Lascaux 4 avec la création du centre international d'art pariétal qui devrait ouvrir en 2016 dans la commune de Montignac représente un second pôle à la fois scientifique et touristique. Il a été décidé pour pallier au facsimilé Lascaux II ouvert en 1983 et désormais jugé obsolète. En effet, le site est mal organisé, il y a eu peu de place accordée à la muséographie et il ne présente pas une reproduction complète de la grotte. De plus, d'après l'UNESCO, il est situé trop près de la grotte originale et la fréquentation humaine importante à proximité de celle-ci a un effet nuisible. Dans le rapport de 2008 L'UNESCO¹ a effectivement conclu que la désagrégation de la grotte originale se poursuivait et qu'il fallait envisager de limiter l'accès à la colline toute entière. Par conséquent un nouveau site devrait voir le jour au pied de la colline : le centre international d'art pariétal aussi appelé Lascaux IV. Il présentera un facsimilé complet de la grotte mais aussi une découverte générale de l'art pariétal du monde entier par une vulgarisation qui se veut néanmoins scientifique. Ce centre qui mise sur la modernité s'appuiera beaucoup sur les nouvelles technologies notamment la réalité augmentée pour aider à la médiation. La 3D aura également une place importante, ainsi que des objets vidéo et audio (une lampe torche audioguide par exemple) et de nombreux écrans tactiles et ludiques². Le projet a pour ambition de devenir l'un des éléments phare de l'offre culturelle et touristique en Dordogne.

Récemment, un nouveau projet qui se place cette fois sur le plan paysager a été validé : il s'agit de l'obtention du label Grand Site de France pour la vallée de la Vézère cumulé avec un classement natura 2000 pour le lit de celle-ci. Le paysage de la vallée est en effet jugé assez emblématique pour viser ce label de qualité, décerné aux paysages remarquables à protéger. Le but premier ici sera la préservation et la mise en valeur tout en redonnant « un paysage à la Préhistoire »³ par des travaux dans le but de réaffirmer par le visuel l'identité de la vallée sur le

¹ UNESCO, whs.unesco.org, consulté le 20 mai 2014

² Conseil général de la Dordogne, www.Cg24.fr, consulté le 20 mai 2014

³ Projet grand site vallée de la Vézère, www.Projet-grand-site-vallée-vezère.fr, consulté le 20 mai 2014

plan historique¹. Des actions ponctuelles ont été engagées depuis 2011 pour dégager des falaises jugées symboliques. La végétation est retirée pour que l'on puisse voir leur aspect dit « préhistorique ». Deux falaises sur la commune des Eyzies ont déjà connu ce changement. Le projet veut aussi travailler en partenariat avec les agriculteurs car ce sont les garants de la beauté de la vallée. Il cherche à promouvoir une activité agricole responsable pour conserver la qualité paysagère qui fait la renommée de la Dordogne. Globalement, l'obtention de ce label montre bien l'importance qu'a le paysage au sein de ce territoire et l'atout qu'il représente. Il permettra de concilier le développement du tourisme de masse de la vallée avec une protection environnementale exigeante évitant ainsi que la forte fréquentation touristique entraîne des dégradations importantes voire irréversibles au niveau paysager. Commarque est donc implanté sur un territoire aux atouts variés mais c'est sur le plan patrimonial que sa richesse est la plus évidente.

2/ Les traces humaines anciennes dans la vallée de la Vézère

La vallée de la Vézère est un lieu emblématique pour tout ce qui concerne la Préhistoire « la plupart des découvertes sur l'art, la spiritualité et les hommes de la préhistoire ont eu lieu dans la vallée de la Vézère »². D'après les plus anciennes traces que l'on a retrouvées l'Homme y est présent depuis le paléolithique inférieur soit 400 000 ans avant J-C³. Cette ancienneté dans l'implantation humaine s'explique par l'environnement général des lieux. La vallée possède de nombreux cours d'eau. A l'époque préhistorique elle était aussi un lieu de passage des animaux comme en témoigne les nombreux ossements retrouvés dans les sites archéologiques. Les cavités naturelles des falaises calcaires représentaient quant à elles des abris protégés. Enfin, le climat particulier, doux et océanique était un atout important. Tous ces éléments ont permis à nos ancêtres de trouver eau nourriture et abris donc un lieu où s'installer durablement. Aujourd'hui cette vallée est reconnue comme le centre mondial de la Préhistoire avec pour capitale les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, la commune sur laquelle se trouve le château de Commarque.

¹ Projet grand site vallée de la Vézère, www.Projet-grand-site-vallée-vézère.fr, consulté le 20 mai 2014

² Chauveau Catherine, « La vallée de la Vézère » in *La France au patrimoine mondial*, 2002, National géographique, S.L. p 41

³ Ibid, p 41

La vallée de la Vézère a permis d'améliorer notre compréhension du monde préhistorique par des découvertes majeures : certains des toponymes de la région sont devenus des noms de périodes préhistoriques, par exemple, l'outillage découvert dans l'abri du Moustier est à l'origine d'une culture du paléolithique moyen : le moustérien¹. De même, l'homme de Cro-Magnon, un homo sapiens particulier de 35 000 ans a été découvert aux Eyzies de Tayac Sireuil dans un éboulis sous l'abri du même nom et le site de la Madeleine a donné son nom au magdalénien (20 000 ans à 12 000 ans avant Jésus Christ), la période préhistorique qui succède au solutréen. Ce site a également permis la découverte de 350 gravures et 25 sculptures en relief.

Néanmoins, le site le plus célèbre reste indiscutablement la grotte de Lascaux qui regroupe une quantité impressionnante de figures peintes et qui est souvent mentionné comme la chapelle Sixtine de la préhistoire tant sa découverte a marqué notre compréhension de l'art pariétal. Elle est constituée de plus de 1500 représentations parmi lesquelles des figures rares comme celle de la licorne, les cerfs nageant ou encore l'homme à tête d'oiseau renversé qui sont considérés comme des chefs d'œuvre de l'art pariétal. On peut aussi citer la grotte de Rouffignac appelée communément grotte aux cent mammoths pour la profusion de représentation de cet animal sur les parois de la cavité. On y trouve également des représentations de bouquetins, de chevaux, de bovins et beaucoup plus rare dans l'art pariétal, de rhinocéros².

Outre ces sites très connus, il existe également sur le territoire de la vallée une profusion de sites plus petits, qui ne sont pas forcément ouverts à la visite. Ce choix peut être fait dans un souci de protection patrimoniale ou tout simplement parce les lieux sont difficilement accessibles et aménageables. Cela peut aussi être un choix économique car l'intérêt du public est majoritairement tourné vers les grottes ornées emblématiques de la région au détriment des sites de taille moindre ou les gisements.

Globalement on trouve donc trois grands types de sites³:

- les grottes ornées comme celles de Lascaux et de Rouffignac que j'ai cité précédemment.
- Les gisements dont les plus célèbres sont Laugerie-haute et Laugerie-basse sur la commune des Eyzies. Ils ne contiennent pas d'œuvres pariétales mais condensent une quantité importante d'outils (bifaces, pointes de flèches, harpons etc) et de sculptures (la Vénus à la corne par exemple, découverte dans la grotte de Laussel face au château de Commarque) qui nous

¹ Chauveau Catherine, *op cit.* p 41

² Grotte de Rouffignac, www.grotterouffignac.fr, consulté le 21 mai 2014

³ Michel Genty, « Tourisme et préhistoire dans la vallée de la Vézère » dans *Aménagement et développement du tourisme en France et en Espagne*, SL, p 229

renseignent sur les différentes avancées dans le domaine de la sculpture et de la taille de la pierre.

➤ Enfin, il existe également des sites artificiels créés pour aider à la compréhension de cette période, des outils de médiation à destination du public, je pense notamment au musée national de la préhistoire au Eyzies. Dans cette catégorie de sites artificiels on trouve aussi des lieux très vulgarisés qui proposent une offre touristique plus ludique que scientifique et surtout à destination des enfants.

Ce patrimoine préhistorique remarquable est à l'origine d'un développement touristique important. Après les différentes découvertes du début du siècle le public développe un engouement de plus en plus prononcé pour ce domaine. La commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil a été très tôt le centre de ce développement de par sa richesse patrimoniale. La découverte de la grotte de Lascaux en 1940 est à l'origine un second pôle dans la ville de Montignac, créant ainsi une dynamique autour de la vallée toute entière avec un véritable parcours de la préhistoire. Le tourisme de masse se développe rapidement dans les années 50¹ et en 1979 les grottes ornées de la vallée de la Vézère sont inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Quatorze sites en tout² ont fait l'objet de ce classement et neuf d'entre eux sont concentrés sur la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil.

Toute la richesse de la vallée repose donc désormais sur cette offre touristique qui s'est spécialisée dans le domaine de la préhistoire puisqu'il s'agit d'un lieu où la concentration de sites de cette catégorie est très importante. La vallée de la Dordogne, ancienne région de conflit entre la France et l'Angleterre³ a quant à elle choisi de miser sur la période médiévale avec sa profusion de châteaux forts. Il est donc étrange de voir dans la vallée de la Vézère la réhabilitation d'un site plus médiéval que préhistorique que représente le château de Commarque. Cela peut poser des problèmes en termes de choix de valorisation sur le plan touristique. Pourquoi miser sur ce château alors qu'il y en a de nombreux autres ? Pourquoi miser sur les châteaux alors que la « marque » de la vallée de la Vézère s'appuie davantage sur la préhistoire ?

¹ Michel Genty, *op cit*, p 229

² UNESCO, whs.unesco.org, consulté le 20 mai 2014

³ George Minois, *op cit*, p 43

Commarque est un site privé, la décision première de sa réhabilitation n'a donc pas dépendu d'une initiative publique. C'est Hubert de Commarque, le propriétaire des lieux qui a fait le choix personnel de sauver un site qu'il considère comme remarquable et faisant parti de son patrimoine familial¹. Le site est classé depuis 1942 mais aucune initiative publique n'avait été engagée. Aujourd'hui le propriétaire est soutenu par l'état dans les démarches scientifiques et les travaux de réhabilitation de manière succincte.

Le choix de valorisation du château est donc le fait d'un privée sans politique globale de développement touristique liée à la vallée de la Vézère.

Néanmoins Commarque a aussi fait le choix de se développer (de manière minimale) sur le plan préhistorique. La grotte de l'époque magdalénienne qui se trouve sous le donjon ne peut malheureusement pas être visitée du fait de son étroitesse, et son aménagement pour le public entraînerai des dégradations importantes. Cependant elle fait partie de la visite offerte aux visiteurs à travers une exposition disponible dans le donjon. Elle se présente sous forme vidéo et à travers des panneaux explicatifs qui montre les gravures de l'intérieur de la grotte ainsi que des objets et des gravures venant de sites préhistoriques proches notamment l'abri du cap blanc située près de Commarque et contemporain à la grotte². Cette cavité prend aussi beaucoup de place dans le DVD disponible à la vente dans lequel le propriétaire Hubert de Commarque fait une visite des lieux suivi d'une caméra. Commarque rentre donc dans la thématique générale de la vallée de la Vézère tout en proposant également la visite d'un château et d'un castrum médiéval ce qui lui confère un caractère particulier, atypique et surtout, cela représente un atout face à la concurrence des autres sites de la vallée.

3/ Un patrimoine médiéval varié et de qualité

Le patrimoine médiéval est aussi énormément présent sur le territoire de la vallée et plus généralement en Dordogne. Selon Jean secret qui a essayé d'en dresser un inventaire, on compte plus de mille deux cent châteaux qui s'échelonnent sur différentes périodes. Cette profusion est liée au caractère spécifique de l'Aquitaine durant la guerre de 100 ans. Le Périgord représentait alors une zone de frontière mouvante entre l'Angleterre et la France et les rives de la Dordogne sont rapidement devenues des lieux d'implantation massifs pour les châteaux forts

¹ Entretien avec Hubert de Commarque voir annexe

²

des deux camps. Aujourd'hui, quarante et un châteaux Périgourdiens sont à la fois classés monument historique et ouvert au public¹.

Parmi ces forteresses les plus connues sont celle de Beynac et de Castelnaud situées l'une en face de l'autre et se rattachant à la France pour la première et à l'Angleterre pour la seconde durant la guerre de cent ans. Le château de Beynac (famille qui possédait aussi Commarque) se dresse sur une falaise au-dessus de la Dordogne. Comme la plupart des forteresses du département il a été remanié au cours des siècles et son architecture est donc représentative de plusieurs périodes. Daté du XI^e siècle le premier château sera presque entièrement détruit durant les conflits médiévaux et il fût donc modifié à la renaissance. Ce château, comme celui de Castelnaud (daté du XIII^e et XIV^e siècle) possède une architecture remarquable et typique des édifices médiévaux. Contrairement à Commarque ils n'ont jamais été abandonnés et ont subi de lourdes restaurations dans le courant du XX^e siècle. Ils ne se présentent pas sous forme de ruines et l'intérieur des édifices comprend du mobilier. On pourrait aussi citer les châteaux de Biron et de Fénelon dans cette catégorie de forteresses réhabilitées aux architectures marquées par plusieurs siècles.

Sur le territoire de la Dordogne on trouve aussi des châteaux datés de périodes plus modernes comme le château de Hautefort situé plus au nord du département. Ce château date du XVII^e, XVIII^e siècle il est donc d'un style renaissance avec ses jardins à la Française. Le château de Clazuroux situé au nord est à lui aussi été construit à cette époque. Ces édifices bien que plus rare sont un autre exemple d'architecture présent en Dordogne et contribuent à la diversité de l'offre touristique et culturelle du département

La vallée de la Vézère possède aussi ses châteaux forts mais leur nombre est moins important et très peu sont ouvert au public. Les châteaux de Losse et de Sauveboeuf en sont de rares exemples. Le château de Losse se place en surplomb de la rivière près de la ville de Montignac. Il est bâti sur des bases médiévales mais son logis est d'époque renaissance et l'intérieur est constitué de mobilier XVI^e siècle². Le château de Sauveboeuf qui a été ouvert au public récemment est quant à lui daté du XVII^e siècle. Ces deux édifices sont donc très éloignés de l'offre culturelle de Commarque. Globalement sur toute la zone de la vallée de la Vézère seule la maison forte de Reigniac peut présenter un parallèle avec Commarque. Il s'agit d'un

¹ Dordogne-Périgord.com, www.dordogne-perigord.com, consulté le 25 mai 2014

² Bienvenue au château de Losse, www.Chateau-delosse.com, consulté le 25 mai 2014

château falaise implanté sur les rives de la Vézère. Sa façade date du XIV^e siècle et il s'agit d'un site semi troglodyte habité depuis la préhistoire comme à Commarque.

Cependant, tous ces exemples diffèrent de Commarque de par leur restauration. Dans tous les châteaux que j'ai évoqués on a cherché à reconstruire les bâtiments et à recréer un intérieur alors que les travaux entrepris à Commarque n'ont pas eu ce but. Le château de Commarque se place donc comme une entité particulière dans l'offre culturelle locale, et ses nombreux atouts en font un site exceptionnel et unique.

4/ Commarque : des atouts originaux à faire valoir

Comme je l'ai évoqué tout au long de cette partie le Château de Commarque possède des atouts originaux et particuliers qui lui permettent de se démarquer dans l'espace touristique local, malgré une offre culturelle de qualité extrêmement diversifiée. Tout d'abord il s'agit d'un site exceptionnel sur le plan scientifique puisqu'il représente le témoignage parfait d'un castrum médiéval figé dans le temps. Ainsi son architecture et le mobilier archéologique que l'on y a retrouvé sont dépourvus de toute modification.

Commarque est aussi un exemple assez rare de coseigneurie. Peu de sites encore visible actuellement montrent ce genre de pratique. Les tours de Merle en Corrèze en sont un autre modèle mais ce genre de sites représente des exceptions.

Sur le plan paysager, comme je l'ai évoqué précédemment Commarque se démarque aussi par un particularisme. En effet le château mais également l'ensemble de la vallée dans laquelle il se trouve semble avoir échappé au temps. Aucune construction moderne ne vient perturber l'image des lieux tant et si bien que l'on pourrait presque se croire au moyen-âge. Aux yeux des visiteurs il s'agit d'un avantage considérable comparé aux autres sites Le temps n'a pas eu d'emprise sur la petite vallée des Beunes et on peut facilement s'imaginer les lieux en d'autres temps.

Enfin, Commarque est un site dynamique en constante évolution. Les personnes qui l'ont visité une fois reviennent régulièrement sur les lieux pour voir les nouveaux changements apportés au site. Comme les fouilles et les travaux de réhabilitation se poursuivent de nouvelles découvertes et de nombreux changements apparaissent régulièrement. De plus les touristes ne font pas que passer sur les lieux pour une visite ils restent généralement une demi-journée voire une journée entière sur le site. Commarque est aussi un lieu de promenade et de découverte ou

l'on peut passer de longs moments en famille. Ainsi Commarque se démarque par le dynamisme de ses lieux qui entraîne une attractivité touristique. Contrairement à la majorité des sites touristiques les visiteurs ne se contentent pas d'un passage sur les lieux et en cela Commarque réalise une prouesse.

CHAPITRE 2

LA REMISE EN VALEUR DU CHATEAU : OBJECTIFS ET MOYENS MOBILISES

A. Les premières actions de sauvegarde dans les années cinquante : le rôle de Yves Marie Froidevaux

1/ Les objectifs de Yves Marie Froidevaux

Après son abandon à la fin du XVIème siècle le château de Commarque a commencé à se désagréger et à dépérir. Au début du XXème siècle seul le donjon et le clocher mur de la chapelle se dégageaient encore de la végétation et tout l'équilibre du site était précaire. L'effondrement des murs en élévation des différents édifices lié au nombre important de brèches dans les murs était alors inévitable selon les spécialistes qui ont travaillé sur le site durant la seconde guerre mondiale. C'est sur cette constatation alarmante qu'Yves Marie Froidevaux s'appuiera pour demander le classement rapide du site ainsi que l'accomplissement de travaux indispensables à la survie de l'édifice. Il s'agira de la première campagne de sauvegarde engagée sur le château.

Yves Marie Froidevaux (1907-1983) est un architecte connu surtout pour ses restaurations médiévales. Il deviendra architecte en chef des monuments historiques de 1939 à 1983¹ et s'occupera notamment du département de la Dordogne et donc du château de Commarque. Il sera ensuite nommé adjoint à l'inspection générale des monuments historiques et, en 1974 inspecteur général. Pendant un temps il exercera aussi le métier de professeur dans les facultés dont les beaux-arts.

Yves Marie Froidevaux découvre le site par l'intermédiaire d'Henri de Ségogne. Un haut fonctionnaire (commissaire général du tourisme entre 1942 et 1945) engagé dans la protection du patrimoine culturel et paysager qui sera notamment très investi dans la sauvegarde et la mise en valeur de la ville de Sarlat-la-Canéda. Après avoir découvert le site et constaté son intérêt scientifique, architectural et esthétique Yves Marie Froidevaux décide d'engager une procédure de classement. La grotte sous le château était déjà classée par un arrêté de 1924 et

¹ Yves Marie Froidevaux, www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/.../froidevaux_yves-marie, consulté le 22 mai 2014

le château bénéficiait de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En effet, le 15 Janvier 1927 dans une lettre adressée au préfet de la Dordogne le ministère de l'instruction publique et des Beaux-arts annonçait que par l'arrêté du 6 janvier 1927 le château figurerait dorénavant sur cette liste¹. Cependant la seule inscription au titre des monuments historiques même si elle accorde un statut juridique particulier ne possède pas un niveau de protection aussi élevé que le classement. De plus, sans engagement des propriétaires le monument ne peut pas faire l'objet de travaux de rénovation. Par conséquent Yves Marie Froidevaux fait une demande de classement et soumet le site au jugement de la commission générale des monuments historiques.

Le 16 Février 1942² un comité consultatif d'architecture conclut que le château de Commarque est « un remarquable exemple de l'architecture militaire du XIIème et XVème siècle de la Dordogne » Ils en déduisent que la préservation de ce monument représente un intérêt scientifique, archéologique et historique important. Ils écrivent également que si les travaux demandés par Yves Marie Froidevaux ne sont pas rapidement effectués alors la ruine est vouée à disparaître. Le comité conclut donc en faveur du classement des lieux demandé par Yves Marie Froidevaux. Le site est classé le 2 septembre 1943. Grâce à cela, tous les travaux de rénovations effectués sur les lieux devront bénéficier de l'aval de l'architecte des bâtiments de France. Ils bénéficieront également de subventions étatiques et, si le propriétaire ne veut pas s'engager dans la procédure de valorisation alors il est possible de le mettre en demeure pour l'obliger à la réaliser.

Concrètement Yves Marie Froidevaux a donc eu deux objectifs : tout d'abord faire classer le château au titre des monuments historiques pour lui assurer une réelle protection et ainsi éviter une dégradation supplémentaire des lieux ainsi que des dérives (par exemple l'utilisation des lieux en tant que carrière de pierres comme l'avait fait le propriétaire au début du XXème siècle). Ensuite, réaliser des travaux urgents et indispensables pour éviter l'effondrement du château et donc la perte définitive d'un ensemble considéré comme unique.

¹ Annexe n°2

² Annexe n°3

2/ Les travaux engagés

L'urgence de la situation incite Yves Marie Froidevaux à entreprendre des travaux dès la demande de classement. Le 13 avril 1942¹ dans une lettre adressé au secrétariat des beaux-arts il explique que la proposition de classement a reçu un avis positif « notre rapport sur cet édifice en date du 31 décembre 1941 a été suivis d'un avis favorable de la commission des monuments historiques » mais il explique également que les travaux ne peuvent pas attendre la fin de la procédure de classement et propose de commencer tout de suite. « Si les travaux ne s'exécutent pas cette saison nous craignons que l'hiver prochain n'amène de gros dégâts » « la petite chapelle du XIIIème siècle dont la voute sans protection contre les intempéries menace de s'effondrer » « plusieurs murs dans lesquels la végétation et les intempéries ont pénétré sont en équilibre instable ». Par conséquent une première phase de réhabilitation va avoir lieu en 1942 et 1943 durant le processus de classement. Elle aura pour but premier la sauvegarde des édifices menaçant de s'écrouler en sécurisant les murs « elle a eu pour objet la consolidation d'urgence des maçonneries menaçant ruine » ainsi que le dégagement de certains fossés. Cette première phase réalisée en urgence a donc eu pour but la sauvegarde de l'ensemble seigneurial ainsi que la sécurisation de la chapelle pour éviter l'effondrement de la voute.

Le 27 Décembre 1943 un rapport sur les travaux engagé est produit. Il est accompagné d'un devis énonçant les différentes dépenses opérées. On y trouve des frais de terrassement, de charpente de déblaiement et de maçonnerie pour 379 438 francs Le château appartenait alors à Madame de Chevigne et Madame de Veunevelle qui se désintéressaient du site mais ne s'opposaient pas non plus à l'engagement des travaux « ceux-ci (les propriétaires) ne sont guère intéressés à sa conservation : ils ne sont pas en mesure de participer à ces travaux » « Malheureusement, il n'a pas été possible d'obtenir de participation des propriétaires ». Le financement était quant à lui débloqué par l'état. Un rapport de la même époque dont je ne connais pas la date précise montre l'importance de la première phase pour la sauvegarde du site mais aussi la nécessité de poursuivre les travaux. L'architecte des bâtiments de France prévoit donc un nouveau programme de réhabilitation dans la continuité du précédent.

¹ Annexe n°4

Dans le château qui était alors l'édifice prioritairement ciblé la réparation de l'escalier du donjon était nécessaire. Cette réparation avait pour but l'accès aux différents étages de la tour afin de combler les brèches et béances. Sur les corps de logis c'est l'obstruction d'une brèche de grande taille qui apparaissait comme prioritaire. En effet elle menaçait tout l'édifice qui risquait alors de s'effondrer dans la vallée, ruinant ainsi toute chance de conserver une trace de l'architecture et du mobilier archéologique. Enfin plusieurs reprises de maçonneries sur de nombreux murs pour consolider l'édifice et le dégagement du fossé de la première enceinte devaient être réalisées.

La partie basse du castrum fit également l'objet de quelques travaux à cette époque même si la majorité des fonds étaient destinés à l'ensemble seigneurial. Des bouchements de brèches dangereuses pour les murs en élévation ont été opérés ainsi que l'arrachage de la végétation de la voute de la chapelle du XIII^{ème} siècle et la réparation du mur d'enceinte est.

Les différentes actions engagées n'étaient cependant pas uniquement dans le domaine des maçonneries. Des travaux de charpente ont également été réalisés. Tout d'abord, la création d'une passerelle d'accès au château alors séparé du reste du site par une ligne de fossé sèche. La création d'une échelle pour permettre l'accès à l'escalier du donjon dont la base n'existait plus ainsi que le rétablissement des anciens planchers du donjon par la suite. C'est actions devaient permettre l'accès à tout le donjon afin de mieux comprendre l'édifice mais également parce qu'il représentait la priorité dans la campagne de sauvegarde. Enfin des travaux de dégagement : Abattage des arbres et arrachages de la végétation étouffant les maçonnerie étaient prévus pour rendre le site plus lisible dans son ensemble.

Pour réaliser ces différents projets dans le respect du monument ce sont les pierres déjà présentes qui ont servi pour combler les brèches et sécuriser les murs « les reprises de maçonneries seront exécutées avec la pierre trouvée dans les déblaiements ». On voit bien ici une volonté de restauration la plus réaliste possible. Il ne s'agissait pas de reconstruire l'architecture (comme le faisait Viollet le Duc à Toulouse par exemple) mais simplement de consolider l'édifice pour éviter que sa dégradation continue. Le fixer de manière pérenne dans le temps.

Le document évoque aussi un objectif touristique de la réhabilitation ce qui peut paraître un peu surprenant pour l'époque. En effet, la Dordogne n'en était qu'au début de son développement dans le domaine. « Une mise en valeur permettra d'en faire un des points d'attraction touristique dans cette région » « De plus, certains travaux de restauration et

d'aménagement sont nécessaire pour permettre l'accès et la visite de ce remarquable ensemble ». Les travaux et notamment ceux permettant l'accès au château et aux étages du donjon avaient donc également une visée touristique. Pourtant les centres touristiques de l'époque étaient éloignés de la vallée des Beune et beaucoup de forteresses en meilleur état de conservation auraient été des choix plus judicieux je pense notamment au château de Castelnaud qui fera l'objet d'une restauration importante plus tardivement alors qu'il se situe dans une vallée fréquentée ou la densité de châteaux fort est exceptionnelle.

En 1943 avec l'annonce du classement le château est désormais protégé des dérives et les actions engagées sont légitimées. Yves Marie Froidevaux continu sa campagne de travaux et demande un soutien du ministère en charge des monuments historiques de l'époque pour poursuivre son projet. Le 20 Mars 1944¹ dans une lettre au secrétariat général des Beaux-arts. Il demande une approbation pour l'exécution de nouveaux travaux à Commarque majoritairement des travaux de charpente.

Le 4 Janvier 1946² il écrit à la direction des monuments historiques où il explique les travaux engagés en 1944 de manière très succincte. Dégagement des ruines du village et protection des sommets des murs notamment ceux de la chapelle Saint Jean (la chapelle avait déjà fait l'objet de travaux en 1943). Travaux de protection et de dégagement de la dernière enceinte du château. Il propose également un nouveau programme de travaux pour dégager et remettre en valeur la première enceinte du château.

Durant toute la période il demande régulièrement des autorisations pour organiser des chantiers de jeunesse afin de réaliser les différents déblaiements. Il recevra aussi l'aide de scouts des environs toujours pour enlever le remblai accumulé depuis les siècles. « C'est travaux pourront alors être exécutés par des équipes soit de chômeurs soit de chantier de jeunesse ».

Le 28 Novembre 1949³ dans une lettre de Henri de Ségogne au ministère de l'éducation nationale. Il mentionne la réussite de l'opération consistant à arracher les arbres ayant pris racine dans les pierres du donjon. Il s'agit certainement ici d'une opération ponctuelle ou annuelle mais je n'ai pas d'autres informations la concernant.

¹ Annexe n° 5

² Annexe n°6

³ Annexe n°7

Après cette période de 1942 à 1946 ou plusieurs phase de rénovation se sont succéder il y a un arrêt dans les travaux L'architecte des bâtiments de France considérant probablement que le site était stable et les édifices principaux hors de danger. Le 1 Juin 1953 un rapport sur la situation au château de Commarque est publié. Il est écrit que les bâtiments qui ont fait l'objet de travaux durant la guerre c'est-à-dire l'ensemble seigneurial et la chapelle sont en bon état mais pour les autres bâtiments la situation est plus critique. Des chutes de pierres sont évoquées et certains murs sont en équilibre précaire ce qui rend le site dangereux. « Une partie des ruines est surement dangereuse. Or il est de fait que les touristes y affluent » Des travaux sont donc de nouveau envisagés pour sécuriser la partie basse du site est ainsi garantir la sécurité des visiteurs.

Le 20 Juillet 1953 sur la demande d'Yves Marie Froidevaux un crédit de 150 000 francs est accordé pour dégager la végétation du site. Il précise qu'une équipe de scout devrait se mettre à leur disposition pour les travaux et le 21 juillet 1954¹ un nouveau crédit de 180 000 francs est débloqué pour réaliser les travaux de consolidation demandés en 1953. La majorité de cette somme sera cependant accordée à la réparation d'un des murs du corps de logis qui était instable au détriment de la partie basse du site.

Il s'agira de la dernière campagne de rénovation engagée par Yves Marie Froidevaux sur le site de Commarque. Après cette période les dégagements réguliers de la végétation sont arrêtés mais je n'en connais pas la raison précise et il n'y a pas de nouveaux projets de restauration. Les actions ont donc été ponctuelles et peu nombreuses surtout concentrées sur la chapelle castrale et l'ensemble seigneurial. Cependant le propriétaire actuel, Hubert de Commarque considère que l'engagement d'Yves Marie Froidevaux a permis de prolonger le maintien et la survie même de certains éléments du site dont les donjons. Les travaux ont donc été indispensables et ont permis de sauver le site d'une destruction totale. Ils ont malheureusement bénéficiés de peu de fonds et ont beaucoup dépendu du bénévolat. Les difficultés d'accès au site ont aussi été un facteur contraignant qui a par moment freiné les avancées du projet.

¹ Annexe n°8

3/ Les difficultés rencontrées

Dans la correspondance qu'il entretient avec les différents ministères et personnes morales décisionnaires Yves Marie Froidevaux évoque régulièrement les difficultés rencontrées dans la réalisation des travaux de rénovation. La première étant l'isolement des lieux.

Ainsi, dans une lettre datée du 4 Janvier 1946 il mentionne les difficultés pour accéder au site « J'ai l'honneur de vous signaler que de grosses difficultés se présentent pour travailler dans cet édifice situé en plein bois, très difficile d'accès et loin de toute agglomération. Les travaux ne peuvent donc se faire que très lentement à la faveur d'équipes de bonne volonté ». Le 20 Mars 1944¹ on voit que le problème d'accès au site se ressent directement dans les travaux « Il est impossible de trouver à l'heure actuelle dans cette région un autre entrepreneur susceptible de se charger des travaux, cet édifice étant situé dans un lieu difficile d'accès et loin de tout centre ». Les difficultés pour parvenir sur les lieux et le fait qu'ils soient excentrés obligent l'architecte des bâtiments de France à faire appel à un artisan local et à traiter de gré à gré avec celui-ci.

Il évoque également dans les problèmes majeurs l'ampleur de la tâche et la nécessité de mettre en place un programme sur plusieurs années. « Il est certain que cette réalisation demandera encore de nombreuses années, nous considérons cependant que le principal est actuellement sauvé ». On voit bien ici qu'Yves Marie Froidevaux a conscience de l'ampleur des travaux à engager pour sauver durablement le site. Cependant après 1954 par manque de moyens et peut être aussi par découragement face au caractère monumental des rénovations à entreprendre Commarque ne fait plus l'objet de campagne de restauration. Il faudra attendre 1962 avec l'engagement d'Hubert de Commarque pour voir les travaux recommencer.

Les restaurations effectuées par Yves Marie Froidevaux se sont attachées à la sauvegarde de l'édifice. Il s'agissait de travaux de première nécessité pour pallier à la destruction totale des lieux sans politique globale de valorisation ou projet de développement à long terme. En ce qui concerne le travail d'Hubert de Commarque certes les premières années ont été consacrées à la poursuite des chantiers engagés par Froidevaux afin d'assurer la sauvegarde du site, mais, après cette première phase Hubert de Commarque s'est lancé dans une réelle politique de valorisation pérenne qui se poursuit encore actuellement. Des travaux de mise en valeur ont succédé aux actions de sauvegarde pour restaurer certaines parties du site sans faire de

¹ Annexe n°5

reconstruction totale de bâtiment. Dans le même temps une longue période de fouilles archéologiques a été mise en place pour assurer un suivi scientifique aux travaux engagés. Elle est encore en cours actuellement. La contribution apportée par Hubert de Commarque marque donc un tournant dans l'histoire des lieux. Même si elle n'a pas toujours été effectuée avec l'accord et le soutien de l'état il s'agit d'une réelle politique de valorisation alliée à une volonté de préservation. En effet le propriétaire attache une grande importance au respect du site ainsi qu'à l'environnement général des lieux, il a d'ailleurs engagé des recherches au début de ses travaux de mise en valeur sur la notion de site fragile. Ainsi contrairement à d'autres lieux touristiques du Périgord Commarque reste un site unique sur le plan de la valorisation. Celle-ci a eu pour principal objectif de servir le site et sa qualité scientifique sans volonté de profit économique.

B) Les restaurations des années soixante : le rôle d'Hubert de Commarque

1/ Les travaux

Hubert de Commarque est l'actuel propriétaire du site. Il rachète le château de ses ancêtres de manière officielle en 1972. Il va cependant commencer les travaux de dégagement et de restauration avant de l'acquérir sans l'accord du propriétaire de l'époque, sans soutien de la part de l'Etat et donc sans être superviser par un architecte des bâtiments de France. « J'ai commencé les travaux avant d'en être propriétaire »¹ « sans l'aide de l'état j'ai commencé à faire des travaux » « Durant cette période, les travaux furent menés sans l'assistance ni l'onction des autorités concernés ». Dès 1962 il entreprend des dégagements pour retirer la végétation ce qui n'avait pas été fait depuis presque dix ans. Il tente donc de débroussailler le site pour le rendre plus lisible Pour cela il fait régulièrement appel à des chantiers de jeunesse ainsi qu'à des bénévoles « j'ai commencé à faire des chantiers de jeunes et à dégager la végétation ». Cependant les actions engagées sont freinées par leur caractère illégal, le propriétaire des lieux refuse toute modification du site « l'opposition systématique du précédent propriétaire pour envisager toute action positive » et comme Hubert de Commarque n'est pas propriétaire il ne peut pas bénéficier des subventions accordées par l'état pour les travaux à effectuer sur les monuments historiques privés.

En 1972 il rachète le château ce qui va lui permettre d'engager des travaux officiels sur celui-ci. Dans la même année, les premières restaurations vont avoir lieu sur la chapelle Saint Jean avec le retrait de la végétation et la cristallisation des murs. Dans une lettre datée du 14 avril 1973 Hubert de Commarque écrit à Yves Marie Froidevaux et lui explique qu'il est devenu propriétaire des ruines et qu'il y fait des travaux depuis quatre ans avec des ouvriers et des chantiers de jeunes. Il lui décrit ses travaux de débroussaillage mais également les actions engagées pour mettre hors d'eau la voute du donjon et celle de la chapelle. Il explique également que certaines parties du château sont en équilibre précaire la baie à colonnettes du donjon par exemple qui menace de s'effondrer et demande à Mr Froidevaux de venir sur place pour le constater sollicitant ainsi son soutien. Trois campagnes de travaux vont ainsi se succéder sur le

¹ Annexe n° 9

site en 1970, 1972 et 1973 avec l'aide massive des bénévoles mais aussi le concours de maçons et de bucherons pour sécuriser les brèches et couper les arbres de grande taille. Ces différentes actions seront réalisées sans soutien financier de l'état.

En 1974 dans un texte écrit par Hubert de Commarque de nouveaux projets sont envisagés. Tout d'abord un nouveau dégagement de la végétation qui depuis 1970 a regagnée du terrain. Ensuite, la reprise des murs de soutènement des différentes terrasses car certains menacent de s'effondrer (effectuer des terrassements puis consolider les murs), une cristallisation systématique des murs dégagés de la végétation ainsi que des reprises de maçonneries dans les brèches. Enfin la réparation de la passerelle de bois qui donne accès à l'ensemble seigneurial mise en place par Mr Froidevaux durant la guerre et qui est désormais dangereuse.

Sur le plan scientifique, des relevés topographiques et photos aériennes sont demandés par le propriétaire ainsi que le lancement de fouilles archéologiques et une étude des archives. Les fouilles ne commenceront qu'en 1995.

Dans le même temps et comme le site est toujours un lieu fréquenté par les touristes Hubert de Commarque propose de mettre en place des outils de médiation afin de permettre au public des lieux de mieux comprendre la structure du site ainsi que son intérêt et sa valeur scientifique. Il espère ainsi créer une prise de conscience qui encouragera les visiteurs à mieux respecter le site. La mise en place d'un fascicule et de visites guidées sont envisagés ainsi qu'une structure d'accueil « l'aménagement d'un habitat léger et démontable ». Ces projets à destination du public ne seront pourtant formalisés que plus tard.

Hubert de Commarque met donc en œuvre des dégagements, des restaurations et des consolidations des murs jusqu'en 1980 avec toutefois des démolitions obligatoires. En 1980, 1981, 1982 et 1984 après des études préliminaires quatre premières tranches de travaux se déroulent sous la tutelle de l'état et avec son soutien financier. Les travaux sont supervisés par l'architecte en chef des monuments historiques Mr Fonquerine et l'entreprise Dagnad spécialiste des monuments historiques¹. Ces phases de travaux concernèrent surtout le château avec par exemple la restauration de la baie à colonnettes du donjon en 1981 mais également la reprise de nombreuses brèches dans le mur des corps de logis et la restauration de l'encadrement de certaines fenêtres².

¹ Hubert de Commarque, *op cit*, p 35

² Pierrick STEPHANT et all, *op cit*, p 16

En 1987 Le 5^{ème} régiment des chasseurs de Périgueux, des militaires bénévoles réalisent de nombreux travaux de dégagement. Ils suppriment le remblai accumulé à l'intérieur des corps de logis mais également celui de la courtine ouest et dégagent le fossé autour du château. Cette même année, Commarque reçoit le premier prix chef d'œuvre en péril attribué par l'émission du même nom face à 82 candidats¹

Le propriétaire fait ensuite plusieurs voyages aux USA afin de chercher des mécènes privés et des fondations pour soutenir les futurs travaux. Les fondations américaines ainsi que l'association des amis de Commarque soutiendront les futurs projets et apporteront un soutien financier important pour compléter les aides de l'état.

En 1990 un premier projet de restauration des corps de logis et de la tour d'escalier qui y donne accès est mis en place. Financé par l'état, le propriétaire et les fondations américaines il n'aboutira pourtant pas à cause d'un différent entre les services de l'état et l'architecte en chef. « Cette difficulté stoppa durablement toute autorisation et contribution de l'état pour les travaux qui devaient se poursuivre ».

En 1995 avec l'aide des fondations américaines Hubert de Commarque entreprend le dégagement du fossé sud ainsi que le dégagement du bas de la falaise et donc des abris rocheux (50 000 m³ de terre et de roches furent extraits)². Durant ces travaux on découvre un chandelier de XII^{ème} siècle qui sera par la suite classé. Enfin la reconstruction de la base du clocher mur de la chapelle est effectuée pour consolider celui-ci.

En 1996, un nouveau programme de travaux en trois tranches avec l'aide de l'état et sous l'autorité de l'architecte en chef Mr Oudin débute. De 1998 à 2001 des échafaudages furent placés sur tout le castrum pour consolider et reprendre certaines parties des murs et une cristallisation systématique est effectuée. Les murs contreforts de la grande salle effondrée du château, l'hôtel des Commarque, la grande courtine, la maison à contrefort, la maison au four, la chapelle et le ravelin sont ainsi remaniés. Dans la grande salle l'encorbellement de la cheminée et la restauration des allèges sont également effectués³.

¹ « Premier prix de chefs d'œuvre en péril », *Le courrier de Sireuil*, 1987, p12

² Pierrick STEPHANT et all, *op cit.*

³ *Ibid*

A compter de cette période, chaque année, à la suite des fouilles et des dégagements, des travaux de consolidation et des reprises des murs sont effectués par un artisan maçon de manière ponctuelle. Le site évolue donc chaque année. La dernière action engagée étant celle de la rénovation du four de la maison du même nom elle a eu lieu dans le courant de l'année. La toiture effondrée du four a été reconstruite en lauze par un artisan.

Globalement les restaurations effectuées par Hubert de Commarque ont eu pour objectif de consolider et de mettre en valeur le patrimoine bâti des lieux. Depuis 1980 tous les travaux sont effectués avec un suivi archéologique et avec l'aval de l'architecte des bâtiments de France. La politique de valorisation mise en place par Hubert de Commarque ne cherche donc pas à recréer un ensemble bâti « mon intention n'est pas de reconstruire, d'aller au-delà dans la reconstruction proprement dite » mais de valoriser le mieux possible le patrimoine existant en utilisant les matériaux du site et les techniques de construction de l'époque. Cette approche est relativement unique dans le domaine patrimonial en effet beaucoup de châteaux ont été très rénovés afin de reconstruire de manière importante les bâtiments. Cependant Hubert de Commarque a également fait des travaux de manière autonome sans suivi scientifique durant des années et même si le résultat global des restaurations est bénéfique ces rénovations ont pu amener des destructions de mobilier archéologique, de couches stratigraphiques ou même de certaines parties enfouies du site.

En parallèle des travaux de déblaiement et de restauration, de nombreuses campagnes de fouilles ont eu lieu sur ce site à partir de 1995 et elles sont toujours en cours actuellement.

- 1995 Une étude archéologique des édifices est effectuée (il s'agit d'un mémoire de DEA d'histoire de l'art et d'archéologie soutenu par Gilles séraphin, architecte du patrimoine à l'université de Toulouse Le Mirail).
- 1996 : Une fouille archéologique étudie le grand cluseau
- 1997 et 1998 : La fouille porte sur le secteur de la Tour-porte et de la poterne (la fouille du secteur a mis en évidence la construction fin 12^{ème} début 13^{ème} siècle d'une tour-porte ensuite modifiée au 14^{ème} siècle). L'escalier médiéval de la poterne nord a été retrouvé à cette occasion ainsi que les dispositions d'accès au site de l'époque.
- 1999 : Une vidange de la ruelle de la maison au four est effectuée avec un suivi archéologique.
- 2001 : La fouille porte sur la chapelle « la campagne de déménagement menée en septembre 2001 concernait la nef de la chapelle Saint-Jean et la maison au four » [...] « dans la nef de la chapelle, l'enlèvement de ces déblais de destruction a permis de dégager une banquette rocheuse qui court tout le long de la nef. Dans la maison au four à l'angle nord-est de la pièce sud, la base d'un escalier à vis a été dégagée. »

Après ces fouilles ponctuelles il apparaît évident qu'il faut engager une action globale sur la durée et dès lors Commarque fait l'objet de campagnes de fouilles successives. Depuis 2002 les fouilles engagées s'inscrivent donc dans le cadre d'une étude programmée décidée par l'état dont le thème est « la vie d'un castrum ». L'association des amis du château de Commarque a orienté les fonds américains vers ces fouilles, complétant ainsi les fonds de l'état et du propriétaire (10% du cout total).

Les fouilles effectuées :

- 2002 : La maison noble des Commarque et la basse cours attenante
- 2003 : Le logis roman et la salle basse ainsi que la barbacane
- 2004/2006 : La maison dite des « Escurs » et le fossé attendant
- 2006 : La grande salle et les logis du château, la maison tour à contreforts.

Après cette période la publication d'un rapport complet aurait du être effectué mais cela n'a pas été le cas et les fouilles ont donc été stoppées. Aujourd'hui pourtant une nouvelle étude est engagée sur la partie troglodyte du site

3/ Ouverture et polémique

Une fois le site sécurisé et réhabilité Hubert de Commarque s'est engagé dans une démarche d'ouverture au public. En 1993 il signe une convention avec l'état pour officialiser ce projet et, en 1996 un contrat pour cinq années de travaux est passé entre le ministère de la culture, le propriétaire et les fondations américaines afin de sécuriser le site et de faire les divers aménagements nécessaires à une fréquentation touristique.

Le public, comme je l'ai expliqué précédemment était déjà très présent sur les lieux de manière anarchique. En effet Commarque était considéré par les habitants de la région comme un lieu mystérieux et légendaire appartenant à tous et apprécié des promeneurs du dimanche. De par son abandon les gens se l'étaient naturellement approprié et une ouverture officielle avec les aménagements qu'elle incombe a fait naître une vague de mécontentement. L'ouverture prévue pour l'été 1999 a donc entraîné une controverse et a suscité de nombreuses réactions. Le 2 août 1999 pratiquement au moment de l'inauguration du site une association est créée, l'association de sauvegarde de la source et du site de Commarque. Ce groupe s'oppose fermement à l'ouverture du site car elle n'aurait pas eu lieu dans la légalité. Cette association qui s'est donné pour mission de « veiller à la préservation environnementale et archéologique du site classé vallée de la Beune » va entrer dans une période de conflit constant avec le propriétaire des lieux et l'exploitant du site la SARL Kléber Rossillon également en charge du château de Castelnau. Les griefs portaient majoritairement sur l'eau de la source qui coule près du château, les infrastructures qui y ont été mises en place pour recevoir les touristes et enfin les différents travaux de rénovation que l'association considère comme une dénaturalisation des lieux faite dans un souci de profit économique sans aucune considération environnementale. Pourtant le site et la vallée sont classés, tous les travaux qui y sont effectués sont donc soumis à des règles strictes et doivent obtenir l'aval des autorités compétentes. La vallée est classée ZNIEFF (zone d'intérêt écologique, floristique et faunistique) et site natura 2000 et le château est classé au titre des monuments historiques donc aucune décision de modification ou d'aménagement ne peut être engagée sans l'aval de la commission des sites et de l'architecte des bâtiments de France. L'association soutient pourtant qu'il y eût des dérives,

et le conflit qui va s'engager entre les deux parties va considérablement freiner l'avancée de l'ouverture au public mais également véhiculer une image négative des travaux qui avaient entre autre pour but de s'inscrire dans une logique de préservation environnementale.

➤ **L'eau**

La source de Commarque qui a sans doute été un des facteurs de l'implantation humaine sur les lieux a aussi été vectrice de problèmes. En effet cette source est encore aujourd'hui très importante puisqu'elle dessert cinq communes en eau potable, sa qualité est donc primordiale. Située à 200 mètres du château elle est au cœur du site et a été l'un des points de discordes majeur entre les exploitants des lieux et le groupe associatif. L'association de sauvegarde de la source et du site de Commarque explique que les aménagements touristiques de Commarque ainsi que le nombre important de personnes « le flux de visiteurs traverse le périmètre de protection » sur les lieux et notamment la construction d'un parking et plus tard celle de sanitaires en amont de la source « mettent en péril la qualité de l'eau potable¹ ». Les exploitants du site affirment quant à eux avoir suivi les instructions de la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales). En avril 2000 la commission des sites émet effectivement un avis défavorable à l'encontre du parking et demande à ce qu'il soit placé en dehors du site classé. Finalement le parking définitif a été déplacé et se situe 600 mètres en amont du château sans répercussions sur la source de Commarque. Le bâtiment qui devait servir de sanitaires avec une fosse septique de grande taille a été détruit car la fosse menaçait la qualité de l'eau située à proximité. Ce bâtiment a lui aussi été déplacé et se trouve actuellement sur le parking de Commarque. Ces aménagements faits rapidement pour ouvrir le site au public ont donc été faits sans respect des normes environnementales mais après plusieurs réunions et avis de la commission des sites un arrangement a été trouvé et aujourd'hui la qualité de l'eau est garantie.

➤ **Les aménagements du site**

L'autre point de discordes majeur est caractérisé par l'aménagement sur les lieux d'un cabanon en bois destiné à être la billetterie et le point d'accueil du site ainsi que par la présence d'un mobil home pour le gardien². L'association reprochait à ces infrastructures leur caractère illégal et surtout l'impact sur le visuel de la vallée. L'exploitant du site affirmait pourtant qu'il enlèverait ces deux infrastructures à la fin de la saison. L'association de sauvegarde de la source et du site de Commarque distribuait des prospectus et faisait des piques niques militants « non

¹ Annexe 10

² Annexe 11

au massacre de la vallée » elle a aussi déposé des plaintes devant le tribunal de Bergerac à l'encontre du propriétaire et de l'exploitant contre l'installation des bâtiments¹. La commission des sites rend effectivement un avis négatif concernant le mobil home du gardien mais les exploitants soutiennent qu'il sera retiré dès la fermeture du site et que sa présence est obligatoire pour éviter des destructions et actes de vandalisme sur le château tant que le site ne peut pas être entièrement fermé et protégé « Bien d'autres dégradations et malveillances s'y commettent régulièrement. Combien de feux ont été allumés dans la cheminée du donjon par des visiteurs d'un soir insouciant repartant après leurs agapes clandestines sans éteindre le foyer provoquant des dommages considérables aux parquets. Sans parler des graffitis sur les pierres ou des fouilles clandestines à la recherche d'un trésor ». Le mobil home sera effectivement retiré à la fin de la saison. En ce qui concerne la billetterie Hubert de Commarque explique avoir à défaut suivi les instructions de l'architecte des bâtiments de France car aucune commission des sites ne devait se réunir avant l'automne 1999 « l'architecte des bâtiments de France, réalisant qu'il n'y aurait pas de commission des sites avant l'automne, demanda aux responsables du projet de modifier le bâtiment d'accueil [...] en choisissant lui-même son positionnement, ses matériaux, ses coloris ». Le bâtiment obtiendra par la suite un sursis de la part de la commission des sites. Finalement la billetterie sera constituée d'un petit cabanon en bois déplaçable et démontable et le mobil home disparaîtra.

La situation de Commarque dans un site très protégé a donc entraîné des complications et des ralentissements dans le processus d'ouverture au public. Le propriétaire et l'exploitant ont malgré tout voulu tenir leur calendrier prévisionnel en n'attendant pas l'aval de la commission des sites pour faire les travaux et cela a entraîné une controverse au début de l'ouverture. La situation a rapidement été régularisée et le propriétaire affirme qu'il n'y a pas eu ici une volonté de dégradation quelconque.

Les critiques généralement émises par les habitants de la région se sont concentrées sur le fait que le propriétaire faisait ces aménagements sans respect du site et dans un seul souci de profit économique. Hubert de Commarque a répondu à ces critiques² « si mon objectif par rapport au site de Commarque, comme par rapport aux actions d'environnement, de développement local et de formation dans lesquelles je me suis investi pendant trente ans eu une finalité spéculative, comme certains viennent à le laisser penser, j'aurai assurément été plus avisé de m'orienter dans tout autre domaine d'activité, en Périgord ou ailleurs ». Même s'il

¹ Annexe 12

² Annexe 13

admet que tout n'a pas été fait dans les règles concernant les aménagements de la vallée il soutient en revanche que sa démarche de valorisation du site était respectueuse et surtout qu'elle n'a pas été faite dans un objectif économique.

« Toutes les interventions projetées ont un caractère provisoire dans le but de ne pas dénaturer le site » « les matériaux et les techniques utilisés seront traditionnels mais reconnaissables pour éviter toute idée de reconstitution » « créer un aménagement du site le plus discret possible¹ ». Il explique que des aménagements étaient nécessaires à l'intérieur du site pour garantir à la fois la sécurité des lieux et celle des visiteurs. Actuellement il est vrai que toutes les infrastructures à l'intérieur du castrum (rambardes, escaliers, passerelles) sont en bois et démontables et la situation dans la vallée a été régularisée. Quant à l'aspect économique il apparaît comme évident que le site n'est pas rentable. Des travaux y sont effectués depuis plus de cinquante ans avec au maximum un soutien financier de 40% de la part de l'état. De plus le site n'est ouvert que depuis une dizaine d'années et cette ouverture implique l'engagement de guides et de médiateurs. La fréquentation du site (environ 80 000 visiteurs par an) permet donc tout juste de payer les frais engendrés par l'ouverture.

Globalement on peut donc dire que la volonté de préservation et de sauvegarde est sincère mais que dans la pratique tout n'a pas été réalisé de manière correcte. Des dérives dans les travaux et dans les aménagements ont eu lieu. Pourtant et paradoxalement le propriétaire s'est engagé dans une démarche qui se veut respectueuse de l'environnement. Hubert de Commarque s'est ainsi beaucoup investi dans les recherches environnementales et la notion de site fragile.

4/ Le choix d'une politique de valorisation respectueuse du site et de son environnement.

En parallèle des travaux effectués sur le site Hubert de Commarque s'engage dans diverses associations pour appréhender au mieux l'aménagement du site et son ouverture au public. Il cherche à allier l'attractivité touristique et donc l'accueil de nombreuses personnes avec une préservation des lieux et de leur environnement. Il formalise donc, localement le concept de développement durable appliqué au tourisme se plaçant ainsi comme un précurseur dans ce domaine. « Lorsque j'ai voulu ouvrir le site, j'ai voulu regarder ailleurs en France ou en Europe

¹ Entretien avec H

si il y avait une thématique, une pratique pour savoir comment organiser la visite d'un site sans le dénaturer, sans le prostituer et je n'ai rien trouvé¹ ».

Il s'investit donc dans l'ESPER (l'association pour l'essor du Périgord créée en 1969) dont le but est de promouvoir le développement culturel et économique de cette région. L'ESPER présente en 1973 au comité interministériel d'aménagement du territoire un plan d'aménagement pour le Périgord noir comprenant la création d'un centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) pour la Dordogne dans le petit village de Sireuil. Un CPIE est une association labellisée qui agit dans deux domaines d'activité en faveur du développement durable. Tout d'abord des actions d'éducation à destination des scolaires pour les sensibiliser aux questions environnementales. Ensuite, un accompagnement des acteurs locaux dans le cadre de leur projet pour les aider à comprendre et à mettre en place des projets respectueux de l'environnement. « Pendant 30 ans j'ai fait fonctionner [...] un centre permanent d'initiation à l'environnement et Commarque a servi de laboratoire école à la fois pour les classes patrimoine et pour une recherche que j'avais lancé » « Donc j'ai lancé avec le ministère de l'environnement toute une étude qui a fait l'objet de publication et de formation et de recherche pendant plusieurs années sur cette notion qu'on a appelé site fragile ». Hubert de Commarque était le Président du CPIE.

A partir de 1989 un groupe pluridisciplinaire est mis en place (architectes, paysagistes, gestionnaires de grands site, archéologues) pour lancer une étude sur la notion de site fragile ou comment allier la fréquentation touristique importante d'un site avec la préservation de sa qualité sur le plan environnemental et esthétique. Pour cela le groupe organise des études, des séminaires et des actions ponctuelles.

Le département de la Dordogne s'est aussi rapidement attaché à ces notions et particulièrement la vallée de la Vézère. La fragilité des sites qui la compose a sûrement été l'élément déclencheur d'une réflexion sur ce thème. Le département a donc cherché à préserver et garantir la qualité mais aussi la préservation des sites tout en créant une dynamique économique en faisant venir dans la vallée un nombre important de visiteurs. Un projet, le plan Vézère est mis en place en 1987 jusqu'en 1990 il a trois objectifs² : préserver et améliorer l'environnement (cette notion est toujours d'actualité avec l'obtention du label grand site de France), la mise en valeur de nouveaux sites et une meilleure information à l'encontre des

¹ Annexe n°9

² Emmanuel PAYEN, « protection et mise en valeur du patrimoine rural en Périgord » dans *Organisation et développement du tourisme en France et en Espagne*, SL, 1991 p 233

visiteurs, donc une médiation globale et commune pour sensibiliser les visiteurs à la fragilité de la vallée et à son respect. Le but étant à l'époque d'augmenter la fréquentation de la vallée tout en préservant le patrimoine qui en fait toute la valeur. Le CPIE de Sireuil a d'ailleurs réalisée une étude sur ce thème en 1992 à la demande du département

Globalement il apparaît donc comme évident que Commarque mais également la vallée de la Vézère en général ont eu à cœur de s'engager dans une démarche de qualité concernant le patrimoine. Ces actions engagées des les années 70 montrent bien la dimension novatrice de cette vision du tourisme qu'on pourrait qualifier de tourisme durable ou d'éco tourisme.

Le château de Commarque fait l'objet de travaux de rénovation et de réhabilitation depuis plus de soixante-dix ans. Il a d'abord était sauvé de la ruine par Yves Marie Froidevaux un architecte des bâtiments de France qui s'est beaucoup investi dans ce site mais faute de moyens les campagnes de réhabilitation n'ont pas pu se poursuivre. A partir de 1962 c'est l'engagement d'Hubert de Commarque qui va prendre le relais et après avoir racheté le château en 1972 Hubert de Commarque va mettre en œuvre une action de revalorisation continue sur des décennies puisqu'elle perdure encore actuellement. Malgré certaines dérives cette valorisation s'est attachée à la notion de développement durable qui n'était pourtant pas à l'époque encore formalisée. Le site représente aujourd'hui l'un des atouts touristique de la vallée de la Vézère et cherche à présenter un site exceptionnel au public tout en préservant son environnement et sa qualité patrimoniale.

CHAPITRE 3

QUELLES PERSPECTIVES DE
VALORISATION POUR LA
« FORTERESSE OUBLIEE » DE
COMMARQUE

A. Les exigences du développement durable appliqué au tourisme

Depuis l'avènement du concept de développement durable, le patrimoine et le tourisme comme tous les aspects de la société ont petit à petit intégré cette nouvelle notion éco-responsable à leur politique de fonctionnement. Pour le patrimoine naturel et paysager cela est apparu comme une évidence, en revanche il aura fallu plus de temps pour comprendre que le patrimoine culturel bâti avait lui aussi besoin d'intégrer ces nouvelles approches dans son fonctionnement. Il était nécessaire de prendre en compte l'environnement proche des monuments historiques et les impacts d'une fréquentation touristique importante afin de mettre en place des pratiques responsables pour garantir un avenir aux sites classés.

Il faut attendre le XIX^e siècle pour voir l'état se soucier de son patrimoine. A cette époque de nombreux remaniements et travaux sont effectués et beaucoup d'objets patrimoniaux sont alors détruits. Des artistes et des hommes politiques s'insurgent contre ces pratiques (Aristide Briand ou Maurice Barres par exemple) et il devient vite évident qu'une législation doit être mise en place dans ce domaine afin de préserver le patrimoine national représentatif de la mémoire vive du pays. Une première loi est votée en 1887 qui instaure le classement des objets patrimoniaux sur la liste des monuments historiques mais la loi réellement fondatrice est celle de 1913. Le système de protection du patrimoine avec le classement des objets dont la conservation représente un intérêt public dans le domaine de l'art, l'histoire ou l'archéologie créé en 1887 intègre désormais les objets d'ordre privé limitant de ce fait considérablement l'emprise des propriétaires sur les monuments d'intérêt national. Le patrimoine était alors surtout considéré comme immobilier avec des bâtiments monumentaux et historique même si il comprenait également des objets du patrimoine mobilier (je pense notamment aux bijoux de la couronne).

La protection du patrimoine naturel apparait dans l'entre-deux guerres avec la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels. Cette loi permet la création des sites inscrits et des sites classés de la même manière que pour les monuments historiques pour garantir la conservation des paysages et des sites remarquables sur le plan historique ou naturel.

En 1943 une nouvelle dimension apparait : le monument en lui-même est désormais considéré dans un ensemble avec son environnement proche. La loi de 1943 stipule en effet qu'aucune construction ou modification ne peut être effectuée dans un rayon de 500 mètres autour d'un monument historique sans l'aval de l'architecte des bâtiments de France qui est dans ce domaine l'unique référence à prendre compte¹. On commence alors à comprendre que l'objet patrimonial doit être considéré de manière globale avec son environnement. Cependant il faudra attendre la prise de conscience qui verra la création du concept de développement durable pour que de réelles mesures soient mises en place afin de protéger les monuments et les sites d'une trop forte fréquentation touristique.

A partir des années soixante-dix il devient évident que la croissance économique et démographique des pays a une influence catastrophique sur l'environnement. Cette croissance entraine une surexploitation des matières premières et matières fossiles, une pollution importante et dangereuse et une surpopulation de la planète. En 1972 durant la conférence de Stockholm le concept de développement durable est créé Il s'appelait alors éco-développement. Il sera ensuite formalisé sous le nom de développement durable dans le rapport Brundtland en 1987² puis suite au bilan catastrophique dressé par la conférence de Rio en 1992 il sera adopté par le monde entier.

Concrètement le développement durable c'est allier la croissance économique et le développement social avec la préservation environnementale. La « fleur » du développement durable comprend ainsi les notions de social, d'environnement, et d'économie. Continuer à avoir une croissance économique tout en garantissant un avenir aux générations futures en changeant nos modes de vie et de consommation. La définition officielle du développement durable étant: "un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Cette notion doit désormais être appliquée à tous nos domaines d'activité y compris le patrimoine. Depuis Johannesburg en 2002 la diversité culturelle est le 4^{ème} pilier du développement durable et on ne peut pas parler de

¹ Michel GENTY, op cit. p 216

² Ministère du développement durable, <http://www.developpement-durable.gouv.fr>, consulté le 3 juin 2014

diversité culturelle sans parler du patrimoine bâti. Dans le domaine du tourisme on parle d'éthique du tourisme c'est-à-dire rationaliser les comportements collectifs sur une base juste pour créer un tourisme durable.

Allier patrimoine et développement durable surtout lorsqu'il s'agit de patrimoine naturel semble être devenu une évidence et pourtant ce n'est pas toujours le cas. Aujourd'hui on sait qu'il faut préserver l'environnement d'un monument mais également le monument en lui-même d'une surexploitation touristique par exemple. Le développement durable est une réaction aux excès de consommation dans tous les domaines y compris le tourisme ou la fréquentation massive d'un site peut amener des dégradations irréversibles. Les sites sont automatiquement fragilisés par la fréquentation des lieux et une fréquentation trop importante peu avoir un effet déplorable. L'exemple le plus probant est certainement celui de la grotte de Lascaux. Après sa découverte en 1940 une foule de visiteurs s'est déplacée du monde entier pour pouvoir admirer les peintures rupestres de la grotte (jusqu'à 1800 personnes par jour en 1960). La cavité s'est alors rapidement détériorée et des champignons sont apparus sur les parois obligeant la fermeture de la grotte quelques années plus tard pour éviter de perdre ce patrimoine remarquable.

L'OMT, l'organisation mondiale du tourisme est un organisme créé par les nations unies afin de promouvoir un tourisme durable¹, créer un maintien à long terme de la rentabilité économique du domaine touristique et par conséquent éviter de reproduire l'exemple de Lascaux. Il cherche à développer les concepts d'éco-tourisme et de tourisme vert dans les pratiques des visiteurs. L'OMT et le ministère de l'environnement ont ainsi défini plusieurs objectifs à atteindre. Tout d'abord estimer la capacité d'accueil des sites pour éviter un phénomène de surfréquentation qui amène automatiquement des dégâts. Une régulation des flux semble indispensable pour garantir la pérennité des différents sites touristiques. Ensuite, engager des actions éducatives pour sensibiliser les touristes sur leurs pratiques et ainsi éviter des dérives nocives (jeter les déchets dans la nature, dégrader des monuments etc). Essayer de promouvoir une mobilité verte en valorisant le tourisme de proximité et des moyens de locomotion non polluants sur le lieu de séjour (pistes cyclables, chemins de randonnées etc). Enfin, protéger la nature en édictant des règles strictes sur les sites classés ou inscrits pour transmettre ce patrimoine aux générations futures.

¹ Organisation Mondiale du Tourisme, www2.unwto.org/fr, consulté le 4 juin 2014

Ces efforts pour favoriser un tourisme durable devront être mis en place grâce à l'aménagement du territoire et à la sensibilisation des individus à ces problématiques. Les agendas 21 par exemple mais aussi les AMVAP (aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) ainsi que les différents documents d'urbanisme permettront de faire des prévisions sur plusieurs années et de mettre en place une politique globale de valorisation respectueuse de l'environnement. Ils permettront également de prévoir la capacité touristique d'un site et d'y faire les aménagements conséquents tout en régularisant le flux de touristes et en ne dépassant pas la capacité d'accueil des lieux. Un tourisme bien géré peut ainsi représenter une source importante de bénéfices tout en garantissant la pérennité du domaine¹.

Le tourisme en Dordogne est un facteur important du développement économique. La reconversion agricole et industrielle s'est effectuée vers ce domaine du tertiaire compte tenu du nombre important d'objets patrimoniaux que compte le département. Le tourisme a ainsi permis la création d'emplois locaux, l'arrivée de nouvelles activités et d'activités dérivées du tourisme (hôtels, restaurants, parcs d'attractions etc). Certains sites du Périgord réputés pour leur fragilité ont rapidement mis en place les thématiques du développement durable essayant ainsi de créer une offre touristique de qualité. De manière plus globale Le projet Grand Site de France Vallée Vézère a pour but de mettre en place les pratiques liées à l'environnement durable sur tout le territoire de la vallée en accordant une place privilégié au paysage.

Commarque est un site qui a essayé de mettre en place des aménagements suivant ces problématiques en considérant qu'il s'agissait d'un site préservé exceptionnel et situé dans un espace protégé. Tout d'abord le parking est situé à plus de six cent mètres du château et aucune voiture n'est autorisée à descendre dans la vallée protégée de la Beune. Les visiteurs doivent emprunter un chemin à travers bois pour accéder au château. Ces aménagements bien que contraignants voir rédhibitoires pour les visiteurs à mobilité réduite ou les personnes âgés permettent d'éviter la présence de voitures à l'intérieur d'un site classé et donc toute forme de pollution y compris visuelle.

Paradoxalement cela permet aussi de réguler la fréquentation des lieux de manière naturelle en proposant une offre attractive surtout à destination des amateurs de tourisme vert ou sportif. Bien sur cet aménagement a des répercussions sur le plan économique puisque le site engendre beaucoup moins d'entrées que certains châteaux de Dordogne (220 000 milles visiteurs à

¹ *Développement durable du tourisme et relation avec l'aménagement du territoire*, Editions du conseil de l'Europe, Strasbourg, 1999

Castelnaud contre 40 000 à Commarque chaque année) mais c'est aussi ce qui en fait la qualité et la spécificité.

Un fascicule disponible en plusieurs langues est donné aux visiteurs mais contrairement à la majorité des sites il doit être retourné à l'accueil à la fin de la visite et n'est pas jetable. Ce système en permettant de créer un document contenant de nombreuses informations permet également de ne pas avoir une politique consumériste et limite les déchets que les visiteurs pourraient jeter dans la vallée. Ce système évite également de poser des cartels explicatifs sur les bâtiments.

Toujours dans le respect de leur politique de qualité les exploitants du site n'ont pas créé sur les lieux de boutiques de souvenir comme on en trouve beaucoup dans les villes et villages touristiques (notamment à Sarlat) ainsi qu'à la sortie de chaque site touristique. Ces enseignes vendent rarement des produits locaux, caractéristique de la région ou simplement en lien avec le patrimoine.

Enfin dès le parking, les visiteurs sont informés du caractère classé des lieux par une pancarte les invitant à respecter le site¹ « vous entrez dans une zone protégée veuillez respecter l'environnement » « le site, interdit aux voitures, est situé à 600 mètres de l'aire de stationnement » « attention il n'y a pas de toilettes dans le château. Prenez vos précautions dans les waters du parking » et tous les aménagements créés sur le site et à l'extérieur sont « réversibles » on peut les retirer rapidement et rendre son aspect initial au lieu. Ces aménagements qui peuvent apparaître comme contraignants pour les visiteurs sont liés au classement de la vallée en tant que ZNIEFF mais ils permettent de préserver la faune et la flore de la vallée ainsi que son paysage caractérisé par l'absence d'aménagements récents.

De part ces différents aménagements il est évident que Commarque cherche à mettre en place à l'échelle du site les préconisations de l'OMT pour favoriser un tourisme de qualité éco responsable. Le développement durable appliqué au tourisme représente désormais l'avenir de la filière pour assurer une qualité dans l'offre patrimoniale mais également tout simplement pour préserver les sites remarquables qui font partie de notre patrimoine. Les démarches de ce type sont de plus en plus nombreuses en Dordogne. Le futur projet grand site de France par exemple est une réponse du territoire face à ses problématiques.

¹ Annexe n° 14

B. Quelles priorités pour les nouveaux projets de sauvegarde ?

1/ Les actions engagées sur les corps de logis

Dés cet été une nouvelle tranche de travaux très importante en partenariat avec l'état et les fondations américaines démarre. Il s'agit de la restauration des corps de logis de l'ensemble seigneurial et de la tour d'escalier qui les dessert. Il ne reste plus aujourd'hui que les murs porteurs du bâtiment¹ ; la toiture et les différents niveaux ayant disparus. Le projet qui vient de débiter a pour but ; la création d'un toit terrasse pour le corps de logis et d'une toiture pour la tour d'escalier, l'aménagement des différents niveaux du bâtiment (création de planchers) et la réparation de l'escalier de la tour.

Ce projet a deux visées selon le propriétaire Hubert de Commarque : tout d'abord sauver l'édifice et le protéger durablement grâce à la mise en place d'un toit. En effet les murs porteurs et notamment le mur de refend aux deux tiers du bâtiment sur lequel sont disposé les différentes cheminées s'écarte vers l'extérieur compromettant ainsi l'équilibre de tout l'édifice. D'après le propriétaire, si l'on ne fait rien les murs vont finir par s'écrouler. Ce projet a donc pour but premier la sauvegarde des corps de logis du château.

La seconde visée toujours selon Hubert de Commarque sera de faire de cet édifice non plus une ruine mais un réel bâtiment qui ne subira plus les affres du temps et sera pérenne sur le long terme. En faisant cela il estime que Commarque ne pourra plus être considéré comme une ruine sur laquelle dès l'absence d'engagement pour sa sauvegarde la végétation reprendra ses droits. De plus en créant des pièces viables il espère pouvoir créer sur le site des séminaires des réunions d'associations ou des colloques sur des thèmes qui lui sont chers en lien avec le monument, l'histoire et le patrimoine. Il espère ainsi faire de ce lieu un centre touristique mais aussi scientifique.

Cet ambitieux projet a démarré dans le courant du mois de juin après avoir reçu l'accord de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles). Pour l'instant les premiers dégagements s'opèrent dans les corps de logis pour pouvoir commencer les travaux. Toutes les

¹ Annexe n° 15 et 16

actions se déroulent avec un suivi archéologique. Dans les mois qui vont suivre un toit terrasse comme celui placé au sommet du donjon va être installé. Ce choix est fait pour ne pas dénaturer le site en remettant une toiture en lauze ou en brique qui casserait l'homogénéité actuelle des lieux. En effet le site n'a conservé aucune des toitures d'époque et en reconstruire une sur un seul bâtiment nuirait à l'ensemble. De plus au regard des éléments dont il dispose il est impossible pour l'architecte en chef des monuments historiques de savoir quel était exactement le type de couverture qui recouvrait les corps de logis. Cet aménagement en terrasse permettra entre autre d'avoir un point de vue magnifique sur la vallée et d'accéder au donjon par une porte située à cette hauteur. Après la toiture des planchers seront installés à chaque étage avec quelques réparations dans les murs et sur les cheminées. Enfin la tour d'escalier qui desservait à l'origine les étages et dont l'escalier est détruit verra son escalier reconstruit et une toiture en lauze sera installée au sommet. L'architecte en chef des monuments historiques en charge du dossier, Denis Dodeman assure que « la restauration se fera au plus près des vestiges archéologiques et de l'interprétation du bâti »

2/ D'autres actions envisagées ?

La chapelle devrait elle aussi faire rapidement l'objet de travaux. Son toit est perméable et l'eau abime considérablement cet ensemble du XIIIème siècle. Il est donc prévu de recréer une toiture en lauze sur la partie de la voute non effondrée comme celle qu'il y avait à l'époque afin de mettre la chapelle hors d'eau et d'éviter qu'elle ne se dégrade. Ce projet a été évoqué par Hubert de Commarque lors de notre entretien mais il n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour. Il sera pourtant indispensable de le réaliser rapidement pour éviter des dégradations supplémentaires sur la chapelle.

Ces aménagements et notamment celui des corps de logis marquent un tournant dans l'histoire de la valorisation du site, le château de Commarque va prendre une nouvelle dimension et ne pourra plus être considéré comme une ruine. Cependant ces travaux sont susceptibles de modifier l'image du site et la perception que les touristes et les habitants en ont. Après cet été Commarque ne sera définitivement plus le lieu romantique et sauvage qui avait tant de succès auprès de ses visiteurs. Cet aménagement soulève donc de nombreuses questions. Faut-il aller plus loin dans la reconstruction du site au risque de le dénaturer. N'est-il pas parfois préférable de laisser à un monument son atmosphère même si cela implique de ne pas le

réhabiliter ? Jusqu'où une politique de valorisation peut-elle se permettre d'aller avant de tomber dans l'abus ?

Pour Hubert de Commarque, ces différents projets qui sont des projets de reconstruction ne vont pas à l'encontre de ses choix précédents en termes de valorisation. Il assure ne pas vouloir aller plus loin dans le phénomène de reconstruction et explique que ces projets étaient nécessaires et qu'il ne s'agit en aucun cas d'un choix arbitraire visant à une reconstruction totale du site au fil des ans. Il explique que ce sont les seuls projets de rénovation de cette envergure qui seront entrepris.

Globalement ses projets s'intègrent donc encore dans la politique de sauvegarde du site engagée par Hubert de Commarque et le propriétaire se défend de toute autre visée. Il s'agit ici de faire de Commarque non plus une ruine majestueuse mais un site pérenne et durable. Cependant avec ses travaux la valorisation du site a pris une nouvelle ampleur. La restauration du corps de logis sera accompagnée de la mise en place de l'électricité et du chauffage ce qui va à l'encontre des propos tenus par Hubert de Commarque. La difficulté dans les années à venir sera donc de ne pas tomber dans une reconstruction totale des lieux en installant sur le site des équipements anachroniques qui feraient perdre à Commarque son originalité de site préservé du temps dans une vallée classée.

C. Quelles pistes pour une nouvelle valorisation du site ?

1/ Un partenariat avec le projet grand site de France : Avantages et contraintes

Grand site de France est une association créée par l'Etat français en 2000. Elle a pour but de préserver et restaurer des paysages ou des patrimoines fragiles et attractifs tout en régulant la fréquentation touristique des sites qui pourrait sur le long terme les dégrader. L'idée de cette revalorisation territoriale a été impulsée dès les années 1970 par une politique nationale pour réhabiliter les sites classés et trop fréquentés. Aujourd'hui cette politique s'illustre par le label Grand Site.

Pour prétendre à la labélisation, les demandeurs doivent proposer un site reconnu pour sa beauté paysagère et son patrimoine naturel ou culturel unique. Les sites doivent faire partie d'un espace d'intérêt national mit en danger par le flux touristique. Cependant, le critère le plus important pour obtenir le label c'est de mettre en place une politique de valorisation globale du territoire en lien avec les problématiques du développement durable, avoir un projet de développement et d'amélioration de l'offre touristique. Le label n'est pas définitif, il est attribué par l'Etat et il est renouvelable tant que le territoire concerné s'engage dans la démarche en respectant les critères énoncés. Ce label représente surtout une démarche partenariale qui associe l'Etat, les collectivités locales et les acteurs du territoire (gérants de site, agriculteurs, propriétaires de camping) dans le but de mettre en place un programme de mise en valeur de l'espace. Le projet Grand Site de France Vallée Vézère va donc mettre en œuvre des actions afin de protéger la dimension culturelle de la vallée et revaloriser les paysages emblématiques de celle-ci.

Commarque se trouve au cœur du projet, il est situé au sein de l'espace qui sera classé et le projet est en accord avec la politique de valorisation du site par conséquent il serait judicieux de participer et de collaborer au montage de celui-ci. Les sites classés sont peu nombreux et représentent un patrimoine d'intérêt national, les labels Grand Site sont donc un facteur d'attractivité car ils sont synonyme de qualité dans l'offre culturelle et touristique.

Le label permet aussi d'agir en groupe grâce à des réunions participatives. Ainsi, les différents acteurs du patrimoine et du tourisme se réunissent régulièrement pour collaborer avec les porteurs du projet afin de mettre en place une politique de valorisation commune acceptée et comprise par tous. Grâce à ce partenariat entre acteurs l'offre culturelle s'harmonisera et se complètera pour devenir homogène représentant ainsi un atout pour le territoire

Cependant la labélisation pourrait également apporter des contraintes puisque le projet amène un classement supplémentaire, un doublement des compétences dans le domaine environnemental en ce qui concerne Commarque. La vallée qui entoure le site est déjà classée ZNIEFF et site natura 2000, un classement supplémentaire amènerait donc de nouvelles contraintes pour tout ce qui concerne les aménagements sans être forcément utile pour ce site déjà très protégé.

Hubert de Commarque sans être réticent au projet ne semble pas beaucoup s'investir dans cette labélisation. Il redoute peut-être comme toutes les personnes qui vont travailler sur le territoire de projet de devoir se soumettre à un règlement strict et contraignant. Il est cependant évident que le label pourrait lui apporter une plus-value sur son site en mettant en valeur à échelle nationale la qualité des paysages et de l'offre touristique et culturelle de la région.

2/ Concevoir une modélisation 3D de Commarque : un atout potentiel

Commarque est un site difficile d'accès, son parking est situé à plus de 600 mètres du site en lui-même et aucune voiture n'est autorisée à emprunter la voie d'accès. Il faut donc faire le chemin à pied entre le parking et le château ce qui peut se révéler difficile voire impossible pour les personnes âgées et les personnes handicapées. De plus une fois arrivé sur place le site est positionné sur un éperon rocheux il faut donc constamment monter des escaliers ou marcher dans des ruelles en pierres accidentées pour pouvoir visiter l'ensemble des lieux. Aucun aménagement pour handicapé n'est installé et il est impossible d'en créer sans faire des changements conséquents sur le site au vu de la physionomie de celui-ci.

Pour les handicapés moteurs la seule possibilité serait de descendre en navette sur le site et d'entrer par le portail de la maison forte des Commarque dans la basse-cour seul endroit plat des lieux mais il leur serait tout de même impossible d'avoir accès au donjon et à la partie basse du site.

Par conséquent il serait judicieux de proposer à tous ceux qui ne peuvent pas venir directement sur les lieux une visite du site par modélisation 3D. Sur le DVD explicatif disponible à la vente on trouve déjà une « visite virtuelle » du site mais le DVD n'est en vente que sur place, il est payant et n'offre pas une découverte complète et détaillée des lieux. La modélisation 3D semble donc être une solution à moindre coût envisageable qui serait un véritable atout pour la médiation. Elle inciterait les personnes qui le peuvent à se déplacer après avoir vu les images virtuelles et permettrait aux personnes qui ne le peuvent pas de parcourir ce site historique et culturel depuis chez eux. Ce projet est d'autant plus envisageable qu'une première modélisation a déjà été effectuée pour les besoins scientifiques : toute la façade troglodyte a déjà subi ce processus il suffirait donc de poursuivre l'expérience sur l'ensemble bâti.

Avec cet outil il serait aussi intéressant et ludique de faire une reconstitution des bâtiments tels qu'ils étaient à l'époque d'après les connaissances que nous en avons : faire de l'archéologie expérimentale en somme. Actuellement devant chaque bâtiment du site une pancarte montre à quoi ressemblait l'édifice que les visiteurs ont sous les yeux¹, il suffira de recréer cet ensemble sur ordinateur. Avec l'outil numérique le site pourrait donc apporter aux visiteurs une autre image des lieux que celle qu'ils voient lors de la visite et ils pourraient peut-être ainsi mieux comprendre le mode de vie d'un castrum en coseigneurie au moyen âge. Bien sûr pour ce genre de projet « ajouté » à une simple visite virtuelle il faudrait ce montrer prudent et ne pas tomber dans une vulgarisation trop poussée du site et de son histoire.

Cette modélisation aurait également un coût évident pour ne rapporter aucun bénéfice de manière directe mais je suis profondément convaincue que ce serait un atout de taille qui aurait des répercussions positives de manière dérivée et surtout cela représenterait une réelle offre touristique accessible à tous. Le but initial de la culture n'est-il pas d'être diffusé au plus grand nombre sans but lucratif ?

¹ Annexe n°17

3/ La médiation culturelle : un enjeu déterminant

Depuis son ouverture au public le site s'est doté de guides animateurs pour réaliser des visites guidées sur les lieux. En période estivale cinq guides sont présent pour assurer une constance dans les visites. Il s'agit ici d'une médiation de base. Depuis deux ans cette médiation a évoluée puisque désormais le site propose des animations. En effet Hubert de Commarque a choisi de reprendre le site en gestion directe en se séparant de la SARL Rossillon et a décidé de proposer aux publics différentes animations. Ainsi en période estivale les visiteurs peuvent participer à des activités variées :

- Initiation au tracé pariétal
- Tir à l'arc
- Sculpture sur pierre
- Pythagore (mesures médiévales avec les instruments de l'époque)
- Initiation à la danse médiévale

Des animations spécifiques sont également proposées hors période estivale au cours des différents week end de printemps. A Pâques par exemple un concours de tir à l'arc a été organisé avec pour récompense des œufs en chocolats. Durant le week end de l'ascension une animation avec un maître lauzier a eu lieu. L'artisan a expliqué ses techniques de travail au public présent. Enfin durant toute l'année un petit livret jeu est également proposé à l'accueil pour dynamiser la visite des enfants. Il est constitué de jeux ludiques sur l'histoire du site et de questions en rapport avec le discours du guide.

Globalement ces animations sont en lien direct avec le site. Leurs choix a été fait judicieusement pour servir le discours des guides sans tomber dans une vulgarisation trop poussée. Néanmoins il est dommage de faire une initiation au tracé pariétal sur des feuilles d'imprimante blanche de type A4 et non sur une véritable paroi que l'on pourrait nettoyer entre deux animations.

La médiation à Commarque prend de plus en plus d'ampleur, elle est ludique et éducative mais elle est surtout à destination des enfants et il serait peut être judicieux de créer une réelle médiation pour les visiteurs adulte. Le défi sera ici de continuer à produire une médiation de qualité. Les intervenants ne sont pas des professionnels du domaine mais des artistes (sauf l'animation taille de pierre qui est effectuée par un médiateur) de ce fait leurs discours peuvent

ne pas être assez scientifique et donc ne pas produire une **médiation de qualité**. La médiation culturelle est désormais un atout important voire indispensable pour les sites historiques il est donc évident que Commarque doit continuer dans ce domaine mais tout en faisant attention à la qualité de cette médiation.

4/ Quels nouveaux partenariats envisagés ?

Depuis deux ans et sa scission avec la SARL Rosillon Hubert de Commarque a engagé un partenariat avec la SEMITOUR Périgord. La SEMITOUR est un organisme de gestion des sites culturels pour le département de la Dordogne. C'est une société mixte puisqu'elle est privée mais dépend également du conseil général. Elle a été créée en 1998 pour gérer les sites touristiques publics du département et a pour objectif de développer le tourisme et le commerce local¹. Depuis quelques années elle intègre des « sites partenaires » dont Commarque fait parti. De cette manière Commarque entre dans un réseau touristique de grande taille qui lui permet d'avoir une bonne visibilité car la SEMITOUR produit beaucoup de dépliants et de cartes touristiques largement diffusés sur lesquels le château apparaît désormais. Ce rattachement est d'autant plus bénéfique car en Dordogne on trouve deux grands groupes touristique très visibles qui ont une politique commune de développement : la SEMITOUR et le réseau site en Périgord. En intégrant un des deux groupes Commarque a accru son attractivité sur le plan touristique et les répercussions sont immédiates. En effet, depuis le début de ce partenariat le site est passé de 21 000 visiteurs par an à 43 000. En étant « site partenaire » le propriétaire Hubert de Commarque gère toujours son site de manière autonome mais il est aidé dans sa politique de diffusion.

Cette année un nouveau partenariat est prévu : une offre couplée avec le site du cap blanc situé un peu plus loin dans la vallée. Une convention unie les deux sites et permet aux touristes qui en visitent un d'avoir une réduction sur le prix d'entrée du second. Si cette association fonctionne un circuit piéton reliant les deux sites devrait être aménagé dans la vallée dans les années qui viennent. Le propriétaire a choisi ce partenariat avec cap blanc car il estime que ce sont des sites « aux mêmes spécificités » : à savoir des sites situés dans un environnement préservé, une longue période historique visible et surtout des aménagements les plus discrets possible.²

¹ Semitour Périgord, www.semitour.com, consulté le 6 juin 2014

² Annexe n°9

Ces différents partenariats permettent à Commarque d'être plus visible et d'avoir une meilleure communication, ils sont donc bénéfiques pour le site. La Dordogne comme je l'ai dit précédemment possède de très nombreux sites culturels de qualité. Il devient donc essentiel pour la survie des sites de se regrouper pour présenter une offre homogène et d'avoir la même politique de communication. Un site isolé quel que soit sa qualité sur le plan culturel et touristique sera tributaire du manque de communication à son sujet et n'aura donc pas le succès touristique des autres sites.

Commarque est aujourd'hui un site dynamique qui a fait de nouveaux choix de valorisation pour s'intégrer le mieux possible dans l'offre culturelle locale. Le propriétaire est bien conscient des avantages de son site face aux enjeux du développement durable et, en la matière Commarque possède une avance significative sur la majorité des sites de la Dordogne. Il faut désormais faire attention à ne pas tomber dans des excès qui pourrait mettre à mal l'image appréciée de ce site préservé. Ce sera l'enjeu de ces prochaines années.

CONCLUSION

Commarque est un site unique : unique, parce qu'il retrace l'histoire de l'Homme depuis la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle sans discontinuer, unique par l'histoire de ses habitants qui ont choisis de créer ici une coseigneurie. Unique aussi, et de manière paradoxale par son oubli qui lui a permis de demeurer inviolé pendant des siècles dans une vallée préservée. Enfin Commarque est un site unique par la mise en valeur qu'il a reçu de la part de personnes passionnées qui sont tombées sous le charme, comme beaucoup après eux de cette « forteresse oubliée ».

Commarque est aujourd'hui un site dynamique, attractif et vivant qui a su mettre à profit son particularisme pour devenir un lieu très apprécié du public. Il se démarque des autres sites de la Dordogne où pourtant l'offre culturelle est exceptionnelle. La politique de valorisation mise en place dès les années 60 a été le facteur principal de ce succès. En effet, Commarque est un exemple particulièrement rare et précurseur d'une valorisation touristique attachée aux problématiques de développement durable. Nous avons pu voir que ce choix de valorisation est assez contraignant et impose une ligne de conduite stricte. Cependant il apparaît comme évident qu'il était également le choix le plus judicieux pour ce site indissociable de son environnement. Il a permis au site de conserver son côté sauvage et mystérieux si attrayant pour les touristes habitués à des sites surfaits et souvent trop vulgarisés.

Cependant les prochaines années seront déterminantes pour ce haut lieu du département, aujourd'hui le développement durable est une notion systématiquement appliquée dans le domaine touristique que ce soit au niveau des pratiques des visiteurs ou au niveau des sites. Commarque devra donc se battre pour conserver ses atouts et son avance dans le domaine en accentuant sa politique environnementale. Il faudra également faire attention à ne pas tomber dans une valorisation trop poussée qui perdrait de ce fait tout son intérêt et pourrait nuire au site. L'enjeu dans les prochaines saisons sera de poursuivre la sauvegarde du monument sans le dénaturer pour qu'il reste ce site sauvage et mystérieux si apprécié.

LISTE DES ANNEXES

Annexe n°1 : Plan du *castrum*

Annexe n°2 : Lettre du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts au préfet de la Dordogne pour signifier l'inscription du château de Commarque sur la liste de l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Annexe n°3 : séance du comité consultatif d'architecture pour le classement du château

Annexe n°4 : Lettre d'Yves Marie Froidevaux au secrétariat général des beaux-arts

Annexe n°5 : Lettre d'Yves Marie Froidevaux au secrétariat général des beaux-arts

Annexe n°6 : Lettre d'Yves Marie Froidevaux à la direction des monuments historiques

Annexe n°7 : Copie d'une lettre d'Henri de Ségogne à destination d'Yves Marie Froidevaux

Annexe n°8 : Lettre du conservateur des monuments historiques au directeur général de l'architecture

Annexe n°9 : Entretien avec Hubert de Commarque, propriétaire et exploitant du site

Annexe n° 10 : Tract de l'association de sauvegarde de la source et du site de Commarque

Annexe n°11 : Article du journal Sud-Ouest 21 mai 2002

Annexe n° 12 : Entretien avec Mr Michel Clanet membre de l'association pour la sauvegarde de la source et du site de Commarque

Annexe n° 13 : Article du journal Sud-Ouest 23 juin 1999

Annexe n° 14 : Pancarte située sur le parking de Commarque

Annexe n°15 : Photo du mur à cheminées du corps de logis

Annexe n°16 : Photo de la tour d'escalier octogonale

Annexe n° 17 : Panneau montrant l'édifice durant la période médiévale

Annexe n° 1 : Plan du castrum



Annexe n° 2 : Lettre du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts au préfet de la Dordogne pour signifier l'inscription du château de Commarque sur la liste de l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE
ET
DES BEAUX-ARTS.

BEAUX-ARTS.
MONUMENTS HISTORIQUES.
INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
Palais-Royal, le 5 JANV 1927 19

71 minute

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,
à Monsieur le Préfet de *La Dordogne*

Sireuil
Château
de Commarques

3

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques, j'ai, par arrêté du 6 JAN 1927, inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques *Le château de Commarques à Sireuil*

Je vous adresse ci-jointes *3* ampliations de l'arrêté, que je vous prie de notifier dans la forme administrative au propriétaire de l'immeuble ou à son représentant. Les autres ampliations sont destinées aux Archives départementales, au Maire de la commune,

Vous voudrez bien, conformément aux prescriptions de l'article 12 du décret du 18 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 31 décembre 1913, veiller à ce qu'il ne soit procédé à aucune modification de l'édifice précité sans que le propriétaire vous ait prévenu quinze jours à l'avance de son intention.

Je vous serais également obligé, en transmettant au Maire de la Commune l'ampliation qui lui est destinée, de l'inviter à vous accuser réception de cette notification et à faire assurer, le cas échéant, la stricte observation des dispositions légales.

Au cas, d'autre part, où le propriétaire vous ferait connaître son intention de procéder à une modification de l'édifice inscrit, vous voudrez bien me transmettre de toute urgence (sous le timbre de la Direction des Beaux-Arts, Monuments historiques, rue de Valois, n° 3) sa demande en l'accompagnant des plans, projets, photographies et de tous autres documents utiles sur les travaux projetés et en y joignant, si possible, l'avis de l'Architecte ordinaire des Monuments historiques et de l'Archiviste départemental. Si la demande du propriétaire n'était pas accompagnée des documents descriptifs, graphiques et photographiques exigés par le décret du 18 mars 1924, vous auriez à les lui réclamer directement en l'avisant que le délai de quinze jours fixé par la loi ne commencera à courir qu le jour où il vous aura transmis ces documents par lettre recommandée.

Pour le Ministre et par autorisation :
Le Directeur des Beaux-Arts, Membre de l'Institut,
Le Directeur des Monuments Historiques

6-483-1025. [20600]

71

Annexe n° 3 : séance du comité consultatif d'architecture pour le classement du château

COMITE CONSULTATIF D'ARCHITECTURE

PROCES-VERBAL -

SEANCE DU 16 FEVRIER 1942

DORDOGNE - Sèreuil - Château de Comarque - classement

RAPPORTEUR : M. GELIS

Le Château de Comarque est un remarquable exemple de l'architecture militaire du 12^e et du 15^e siècles de la Dordogne.

Il y a intérêt à assurer la conservation de ce monument qui disparaîtra si l'on n'exécute les quelques réparations nécessaires et surtout si on ne le débarrasse pas de la végétation qui l'enserre.

Pour sa valeur archéologique et pittoresque, le Comité est d'avis qu'il y a lieu de classer comme ruines le château de Comarque.

.....
POUR EXTRAIT CONFORME :

LE SECRETAIRE :

Handwritten signature

Annexe n°4 : Lettre d'Yves Marie Froidevaux au secrétariat général des beaux-arts

DORDOGNE
COMARQUE
Château.
-----oo-----

13 Avril 1942

à Monsieur le Secrétaire Général
des BEAUX-ARTS.

Le château de COMARQUE (Dordogne), ruine très intéressante située sur la vallée de la Beune, est en voie de classement. - Notre rapport sur cet édifice en date du 31 Décembre 1941 a été suivi d'un avis favorable de la Commission des Monuments Historiques ; l'accord des propriétaires a été demandé. Il semble, d'après nos renseignements, que cette acceptation ne fasse pas de doute ; cependant, cette propriété étant indivise entre trois personnes habitant les unes en zone libre, les autres en zone occupée, il est certain que cette formalité administrative demandera un temps très long. Or cet édifice en ruine exige des consolidations d'urgence : si les travaux ne s'exécutent pas cette saison, nous craignons que l'hiver prochain n'amène de gros dégâts.

Nous proposons donc d'ouvrir une instance de classement afin de pouvoir prendre les mesures de protection indispensables pour la conservation de l'édifice.

Nous vous adressons ci-joint la liste des propriétaires que nous a transmis à titre officieux Mr le Sous-Préfet de SARLAT ; nous signalons que Mr de CROY que nous avons pu joindre nous a appris qu'il n'était pas propriétaire du château, mais seulement Madame de CHEVIGNE et Madame de VEUNSVILLE.

73

Annexe n°5 : Lettre d'Yves Marie Froidevaux au secrétariat général des beaux-arts

101/144

Y.-M. FROIDEVAUX

ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES
DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT - S. A. D. G.
17, RUE DU CHERCHE-MIDI - PARIS-6^e - TÉLÉ : LITRÉ 24-12

PARIS LE 20 Mars 1944

DORDOGNE
S I R E U I L
COMARQUE.
---o---

à Monsieur le Secrétaire Général des
BEAUX ARTS
Direction des Services d'Architecture
Bureau du Contrôle des Travaux.

J'ai l'honneur de présenter à votre approbation la
soumission ci-jointe, présentée par l'entreprise Ansdée
LAVERGNE de SARLAT (Dordogne), en vue de l'exécution des
travaux de charpente à entreprendre au château de COMARQUE
à SIREUIL (Dordogne), prévus au devis n° 101/1944 de
373.438 Frs.

Il est impossible de trouver à l'heure actuelle
dans cette région un autre entrepreneur susceptible de se
charger de l'exécution de ces travaux, cet édifice étant
situé dans un lieu très difficile d'accès et loin de tout
centre.

En conséquence, je vous prierais de vouloir bien
appliquer l'exception prévue au Décret du 6 Avril 1942,
permettant dans cette circonstance exceptionnelle, de traiter
de gré à gré.

[Signature]

Annexe n° 6 : Lettre d'Yves Marie Froidevaux à la direction des monuments historiques

Y.M. FROIDEVAUX
Architecte en chef
des Monuments historiques

Paris, le 4 Janvier 1946

5 JAN 1946

MONUMENTS HISTORIQUES

Monsieur le Ministre de
l'Education Nationale
Direction des Monuments Historiques
Bureau des travaux et classement

Dordogne
SIREUIL
Château de Comarque
Réf. T. C. n° 48/45

Vous avez bien voulu me faire savoir qu'il y aurait lieu de poursuivre l'effort entrepris pour la mise en valeur du Château de Comarque à Sireuil (Dordogne), en continuant les dégagements des ruines du village et en protégeant les sommets des murs notamment ceux de la chapelle.

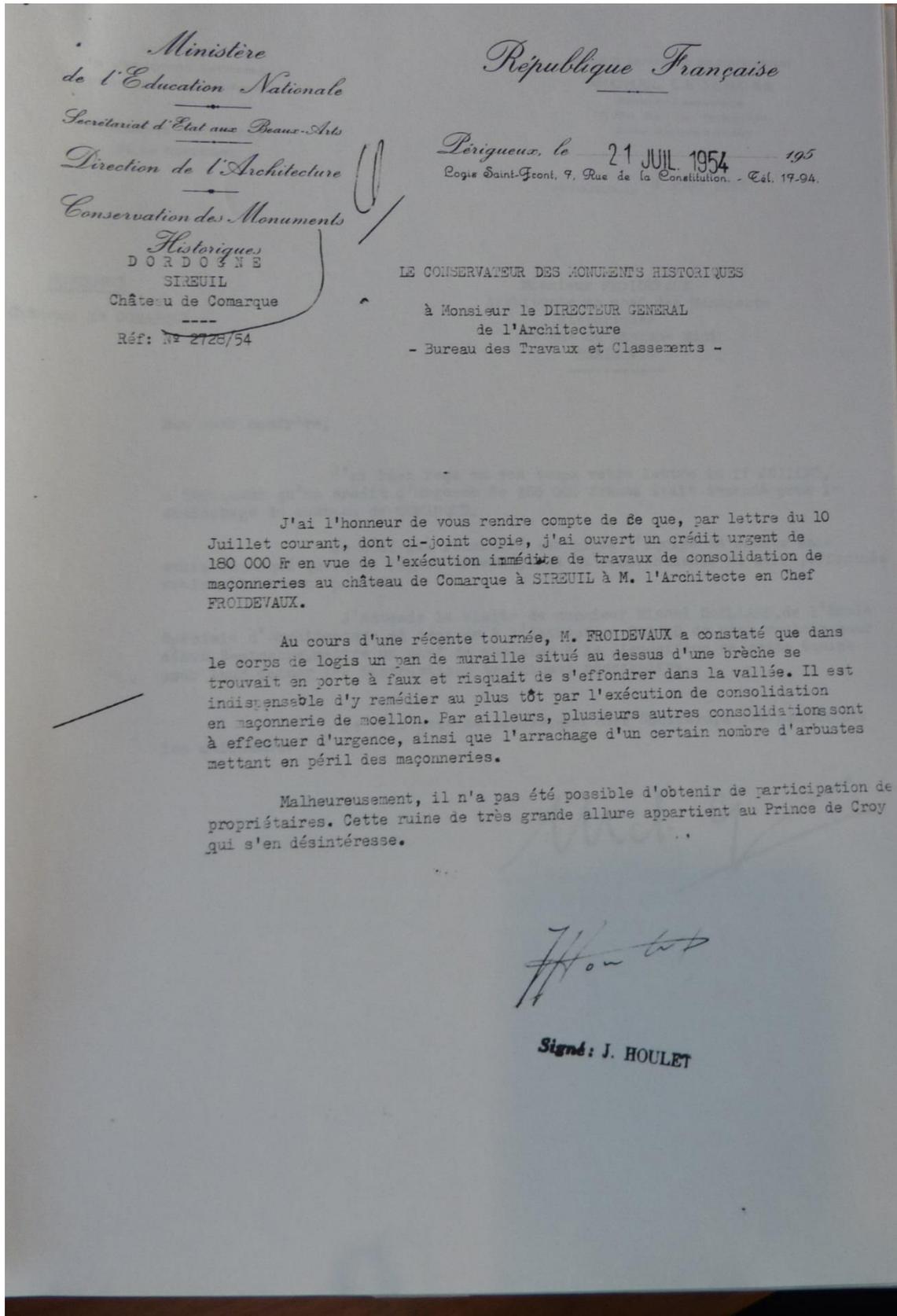
J'ai l'honneur de vous faire savoir que des travaux de protection et de dégagement de la dernière enceinte du château sont en cours d'achèvement. Nous avons l'intention de proposer à l'administration un nouveau programme comprenant le dégagement et la mise en valeur de la première enceinte.

Par ailleurs, dans la chapelle qui a fait l'objet de travaux de protection en 1943, il ne reste que le pignon à cloche à réparer. Celui-ci étant convenablement étayé, peut attendre la prochaine campagne. J'ai l'honneur de vous signaler que de grosses difficultés se présentent pour travailler dans cet édifice situé en plein bois, très difficile d'accès et loin de toute agglomération, les travaux ne peuvent donc s'y faire que très lentement à la faveur d'équipes de bonne volonté. Si la mise en valeur complète de cet ensemble très important est très souhaitable, il est certain que cette réalisation demandera encore de nombreuses années, nous considérons cependant que le principal est actuellement sauvé.

*Accusé de
réception*

M. Froidevaux

Annexe n°8: Lettre du conservateur des monuments historiques au directeur général de l'architecture



Annexe n° 9 : Entretien avec Hubert de Commarque (23 Novembre 2013)

Pourriez-vous me parler de la période où Yves Marie Froideveaux s'est occupé du site ?

« J'ai commencé les travaux avant d'en être propriétaire puisque c'était sorti de la famille depuis quelques générations, depuis trois générations. Donc je l'ai racheté au descendant du prince de Creuil qui avait le château de Palluel »

Oui et il s'en servait de carrière de pierres c'est ça ?

« Voilà, exactement et, à la suite de ça il était redevenu, c'était la brousse complète donc effectivement c'est Yves Marie Froideveaux, jeune étudiant avec Henri de Ségogne qui a découvert Commarque et il est tombé amoureux. Il s'est acharné à le faire classer et avant la guerre a commencé à faire des chantiers de jeunesse (vous savez ce que c'est que les chantiers de jeunesse ? Eviter aux jeunes de partir en Allemagne) et j'ai retrouvé un de ses étudiants en cherchant à la médiathèque du patrimoine ou j'ai retrouvé ses archives ce que ne s'était pas donner la peine de faire ni Séraphin ni les deux autres architectes en chefs qui ont fait des études préalables, diagnostic du château ce qu'ils auraient dû faire. Donc j'ai retrouvé là les archives de Froideveaux, ses lettres, ses plans et en particulier la trace d'un de ses étudiants que j'ai fini par contacter et qui, quelques années après, il y a deux ans, m'a confié les plans qu'ils avaient fait à l'époque, des plans superbes, coloriés comme on faisait autrefois dans des conditions très scabreuses, je les ai là. Donc il a fait quelques travaux effectivement, mais bon euh il décrivait la difficulté d'accès pour les charrois de bœufs, pour accéder ».

Et pour les fonds ?

« Il avait réussi à trouver quelques subventions étatiques. Mais ça n'a pas été des travaux gigantesques il a fait quelques interventions dans le château, ce qu'on appelle le château et hormis ça il ne s'était rien passé depuis. L'endroit était abandonné depuis fin 16^{ème} et donc je ne sais pas si vous avez vu les photos anciennes, on ne voyait plus émerger que le haut du donjon, du clocher mur en ce qui concerne le village. Donc j'ai commencé à faire des chantiers de jeunes et à dégager la végétation et puis j'ai pris un maçon et sans l'aide de l'état j'ai commencé à faire des travaux. »

Vu que n'étiez pas propriétaire comment avez-vous eu le droit de faire des travaux ?

« Je n'avais pas le droit, mais le site était abandonné et personne ne s'en souciait surtout pas les propriétaires. J'ai toutes les correspondances et j'ai fait tout un travail d'archives qu'il faudrait exploiter d'ailleurs sur les différents propriétaires. Une fois que c'est parti de la famille ça a été vendu et racheté à plusieurs reprises et donc j'ai trouvé aux archives tous les documents de ventes ce qui est intéressant parce que ça décrit les propriétés et j'ai tous ces documents que je n'ai pas encore exploités. J'ai infiniment de documents. »

« Alors ensuite j'ai commencé les tranches avec l'état, donc j'ai commencé sur le château, le donjon, les grandes salles qui donnent sur la vallée et surtout toutes les brèches et les béances qu'il y avait dans le château, remettre les niveaux dans le donjon, puis je me suis attaqué au village où j'ai tout échafaudé, toutes les maisons, tous les murs en élévation : c'était une forêt d'échafaudages et j'ai cristallisé c'est-à-dire enlevé plusieurs lits de pierres pour enlever la végétation et refaire une étanchéité sur les murs et puis j'ai progressivement dégagé alors ça a été effectivement au départ par des fouilles dites d'intervention, des fouilles archéologiques pour des dégagements ponctuels mais au bout d'un moment le SRA a estimé qu'on allait détruire la cohérence on est donc beaucoup plus rentré dans une réflexion d'ensemble avec des fouilles dites programmées c'est-à-dire des fouilles sur trois ou cinq ans renouvelables mais avec une thématique d'intérêt national et donc la thématique c'était la vie d'un castrum. Comme le lieu a été abandonné très tôt il n'y a pas eu d'ajouts à partir du 16^{ème} siècle donc il est quelque part un peu fossile et donc il y a eu cet engagement de fouilles archéologiques qui a coûté très cher entre 30 000 et 40 000 euros par an avec une aide très minime de l'état et qui s'est interrompu par contre parce que au bout de la deuxième ou troisième tranche il devait y avoir une publication au niveau national dans différentes revues qui n'a pas eu lieu. Actuellement le directeur d'Hadès Postoumis (?) attend de prendre sa retraite pour pouvoir le faire. Mais ceci étant du coup ça m'a bloqué toute possibilité de poursuite de fouilles et j'étais aidé par des fondations américaines et j'ai d'ailleurs dû leur renvoyer leur argent que je n'avais pas pu utiliser. »

Donc depuis 2006 il n'y a plus rien ?

« Non ! Alors là actuellement on parle de les prolonger avec HADES et son nouveau directeur Jean Luc Piat (?) et on a repris une démarche différente, on attaque la partie basse : les troglo, faire une étude approfondie des troglo et la donc il y a une archéologue qui est en train de travailler dessus et qui a déjà fait un premier rapport. L'ensemble des versants et des soubassements de Commarque ont fait l'objet de relevés 3D. Dans le prolongement de ce

travail va être engagé au mois de juillet une fouille sur le troglo près de l'accueil, un très beau larmier, et donc cet été on va essayer de dégager la maison qui est dessous. »

Il y a une aide de l'état pour ses travaux ?

« Alors effectivement il y a une aide, pas grand-chose et le conseil général va peut-être apporter un complément. Alors ça c'est, je peux poursuivre au niveau scientifique par contre la grotte qui a été découverte par l'abbé Breuil a fait l'objet par les Delluc d'une étude scientifique qui a été publiée chez Gallia préhistoire et d'ailleurs plus récemment un préhistorien local vient d'en découvrir une dizaine de nouvelles et qui n'a pas encore été publié, il m'a donné le rapport. Enfin ceci étant, une jeune préhistorienne qui s'appelle Camille Bourdier (?), une jeune brillante qui a travaillé à Chauvet, à cap blanc, à Cussac et donc elle commence cet été avec une équipe pluridisciplinaire pour à la fois compléter l'étude de la grotte dans toutes ces composantes à la fois stylistique mais aussi étude des parois. Au-delà de la grotte elle-même c'est un projet que j'avais déjà il y a 15 ans, la vallée de la Beune en elle-même, enfin cette portion de la Beune, la grotte telle qu'elle est aujourd'hui au niveau de la vallée, (peut être que c'était l'entrée d'origine on ne sait pas) mais à l'époque des hommes qui ont gravé les parois elle était bien à 18 ou 20 mètres au-dessus du sol et comme vous le savez le gisement de Laussel également est un des rares gisements où on a une chronologie de 150 000 ans continu. C'est là qu'on a trouvé les fameuses vénus de Laussel qui sont au musée d'Aquitaine aujourd'hui, qui ont été arrachées à la paroi car elles étaient sculptées dans la paroi. Enfin c'était pour vous dire que le gisement de Laussel est un gisement extraordinaire. Et comme c'est en aval toutes les alluvions des versants ce sont accumulées très vite, là je vous parle de 18 mètres on voit les toitures donc les maisons sont bien 6, 7 mètres en dessous. Cet exhaussement est majoritairement constitué de tourbe qui a la faculté de conserver en l'état les pollens, les charbons etc et donc il serait passionnant eu égard à la richesse de cette portion de vallée avec cap blanc la grèze et autre d'étudier les composantes qui sont des archives extraordinaires qui devraient permettre ainsi de remonter le temps et de restituer les paysages depuis 100 000 ans. Donc ça c'est un projet qui va redémarrer, donc c'est tout un ensemble de projets scientifiques qui sont en cours. Alors après les travaux j'ai continué les dégagements, mis à jour des murs, des ruelles et j'ai reconstruit au fur et à mesure des grands murs et même l'an dernier j'ai dégagé au-dessus de la chapelle où il y avait un troglo qui rejoint d'ailleurs la maison. Si vous entrez à l'intérieur vous rejoignez la maison dans laquelle on passe maintenant qui était une maison qu'il y a encore cinq six ans était entièrement bouchée. Et donc je l'ai dégagée entièrement cette maison et il y a une voute sur la droite qui rejoint le troglo et au-devant de ce troglo il y avait

de grands abris obstrués donc on a enlevé des tonnes de pierres au printemps dernier et on a mis à jour des bases de maisons. L'an dernier j'ai dégagé le four à pain de la maison au four puisqu'on passait dessus carrément donc on a changé le passage maintenant on passe dans la ruelle. Et donc actuellement j'ai un lauzier qui travaille depuis trois mois-là à tailler les lauzes puisque comment dirais-je le plus gros travail ce n'est pas de faire le toit, c'est d'abord de tailler les lauzes pour les profiler ».

« Et sinon l'étape pour laquelle je me bats depuis six mois c'est la réfection des corps de logis et de la tour d'escalier octogonale pour y accéder. Donc la tour d'escalier on va refaire les marches et refaire une toiture en lauzes mais c'est surtout le corps de logis qui est en dessous. Les visiteurs n'y accèdent pas et donc à l'intérieur il n'y a plus de toiture et il y a de superbes cheminées que vous avez peut-être aperçues mais y a plus de toiture. Alors là le projet c'est de remettre non pas une toiture pour garder l'aspect uniforme mais une terrasse étanche en ciment à tous les niveaux. Et donc refaire tous les niveaux des deux cotés des corps de logis et y mettre chauffage et éclairage. Et la grande salle qui se trouve en dessous deviendra elle aussi accessible. Et donc j'espère que ça va pouvoir démarrer avant l'été. Ça offrira des espaces supplémentaires pour les visiteurs mais en plus dans mon esprit ça permettra de pérenniser le lieu qui sera plus seulement une ruine mais à partir du moment où il y aura des espace où l'on pourra se rencontrer, faire des séminaires, des expositions le lieu sera de mon point de vue assuré d'une pérennité. Vous comprenez ? En plus actuellement on voit la pression sur le mur et à certains endroits il y a une poussée. Dans le mur de refend sur lequel se trouvent les cheminées y a un écartement de ça ! Donc c'est non seulement pour le confort mais c'est aussi pour le sauvetage d'une partie majeure de l'édifice. C'est capital ! » »

« Sinon ben y a plein encore de murs à relever de consolidations à droite, à gauche. Mon intention n'est pas de reconstruire, d'aller au-delà dans la reconstruction proprement dite hormis mettre une toiture sur le haut de la chapelle qui n'est pas étanche et continuer à remettre des assises et cristalliser à droite, à gauche et faire un suivi de la végétation. »

« J'ai également un projet de jumelage avec des sites qui ont les mêmes spécificités. Trois critères qui font un peu l'originalité, la particularité de Commarque, c'est-à-dire un monument et un environnement puisque Commarque est indissociable de la vallée et de son environnement archéologique et naturel ; ce livre ouvert, cette chronologie historique dans un même espace et enfin troisième élément, créer un aménagement du site le plus discret possible. Cette approche a fait l'objet d'un travail que j'avais réalisé dans le CPIE précédemment. Pendant 30 ans j'ai fait fonctionner dans le petit village de Sireuil un centre permanent d'initiation à

l'environnement et Commarque a servi de laboratoire école à la fois pour les classes patrimoine et pour une recherche que j'avais lancée puisque je me suis posé la question lorsque j'ai voulu ouvrir le site, j'ai voulu regarder ailleurs en France ou en Europe si il y avait une thématique, une pratique pour savoir comment organiser la visite d'un site sans le dénaturer, sans le prostituer et j'ai rien trouvé. Donc j'ai lancé avec le ministère de l'environnement toute une étude qui a fait l'objet de publication et de formation et de recherche pendant plusieurs années sur cette notion qu'on a appelé site fragile. Donc mettre au point une méthodologie on avait des équipes pluridisciplinaires d'architectes, de paysagistes, de naturalistes etc et donc bien évidemment lorsque j'ai ouvert le site de Commarque j'ai tenté de le mettre en pratique. Donc tout ce que j'y ai fait est réversible, tous les aménagements de sécurisation ou d'aménagement de confort des touristes en une semaine je peux tout enlever. Le parking est à distance, je ne pensais pas le mettre si loin mais on m'a fait toute une guerre qui a été sanglante et à la vérité je pensais mettre le parking dans un pré sur la droite du chemin mais j'ai été empêché car accusé de polluer la source. »

Avez-vous de nouveaux projets ?

« Les nouveaux projets c'est créer des animations en corrélation avec le lieu depuis maintenant deux ans car j'ai repris le site en gestion directe. J'en avais confié la gestion à Kleber Rossillon et ça fait maintenant trois ans que j'ai rompu la convention qui me liait à lui pour me réinvestir sur le lieu donc je continuais à être l'exploitant en titre et il était l'exploitant délégué mais il ne touchait en rien aux travaux et aux fouilles il s'occupait de la gestion et de l'organisation de l'accueil du public. Et donc j'ai rompu la convention pour pouvoir assurer une cohérence avec le fait que j'avais l'intention de me réinvestir complètement sur les lieux et en avoir la maîtrise complète »

Annexe n° 10 : Tract de l'association de sauvegarde de la source et du site de Commarque

MENACE SUR L'EAU POTABLE

La source de Commarque et la Beune en danger !!!

Cinq communes sont concernées :

Les Eyzies, Sireuil, Marquay, Manaury, Saint-Cirq , Savignac de Miremont

Les aménagements touristiques du site de Commarque mettent en péril la qualité de l'eau potable. Un parking non revêtu, installé en amont, (au mépris total des décisions administratives) évacue directement ses hydrocarbures dans la source qui alimente nos cinq communes. Le site, qui espère accueillir 80.000 personnes par an, ne dispose actuellement d'aucun sanitaire. Le flux des visiteurs traverse le périmètre de protection de la source. Les décisions de la commission des sites ne sont pas respectées. Il reste deux possibilités aux communes concernées :

- renoncer à cette source et procéder à un forage coûteux ...
- se battre pour que Commarque redevienne une terre de droit et que la loi soit égale pour tous.

Association de sauvegarde de la source et du site de Commarque. Mairie 24620 Sireuil.

COMMARQUE. Pique-nique militant, hier à Sireuil. L'association de défense du site de Commarque vient de déposer une plainte contre les exploitants du château

Un donjon sous surveillance

S.D. 21 mai 2002



PHOTO JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

Nicolas Rebière

Commarque, ses mystères, ses légendes, la magie d'un donjon isolé au bord d'une vallée émeraude. Commarque, ruine splendide, donjon promontoire-baigné d'un océan de verdure... Commarque, et sa polémique beaucoup plus prosaïque, très éloignée des jolies cartes postales.

Alors que le château situé à Sireuil (près des Eyzies) a rouvert au public début avril, les membres de l'association de défense de la source et du site de Commarque ont organisé un pique-nique militant, hier, à l'ombre des arbres et d'une banderole qui proclame toujours aussi clairement : « non au massacre de la vallée ».

Pendant ce temps, les visiteurs défilaient paisiblement dans les ruines, profitant aussi de la fraîcheur d'une vallée traversée par une source, la Beune, au centre de toutes les querelles.

Depuis l'ouverture du château au public, il y a trois ans, le bras-de-fer est permanent. Dernier épisode en date, l'association vient de déposer une plainte devant le tribunal de Bergerac, sur la base d'un constat d'huissier, contre son propriétaire, Hubert de Commarque, et Kléber Rossillon, l'exploitant du site durant la saison. Ce dernier, propriétaire de Castelnaud, gère aussi les destinations touristiques des jardins de Marqueyssac.

« **Respecter la règle** ». Au cœur de la querelle, un petit cabanon en bois qui ne paie pas franchement de mine, et abrite les guides au pied des murailles. L'an dernier, la commission des sites avait interdit l'installation d'une billetterie. Elle a été délogée. Mais ç'en est une autre qui filtre désormais les entrées au château.

Autre détail qui a motivé la plainte, un mobil-home, destiné au gardien, et sur lequel la commission des sites a également émis un avis défavorable. « On a beau leur répéter la règle, ils ne la respectent pas », déplore Jean-Pierre Chadelle, président de l'association de défense.

« La billetterie qui est en place n'est pas la même que celle de

l'an passé. Je trouve choquant qu'on remette systématiquement en cause notre travail », réplique Kléber Rossillon.

Le site de Commarque est fragile à plus d'un titre. Il y a la source vive de la Beune, dont les eaux alimentent cinq villages, et dont une trop grande activité touristique aux environs risquerait de perturber la clarté, selon les opposants. Il y a aussi la tourbière, située au pied du château, un pré marécageux l'hiver, sur lequel poussent des orchidées « rescapées de l'époque glaciaire ».

A ce titre la Vallée a été classée Zone naturelle d'intérêt floristique et faunistique (ZNIEFF) et retenue dans le programme de Natura 2000. Voilà pour l'environnement. Côté histoire, le site est classé. Chaque aménagement est soumis au moindre avis de la commission du patrimoine et de l'architecte des bâtiments de France.

« **Préserver l'aspect sauvage** ». Longtemps laissé à l'abandon, envahi d'une végétation, « qui le menaçait » selon Kléber Rossillon, Commarque était devenu le lieu de promenade privilégié d'adolescents rêveurs et des gens du pays. Au mépris de toute règle de sécurité, et de propriété privée d'ailleurs...

Jusqu'à ce que son propriétaire décide de le dégager, de l'ouvrir à la visite, en d'en confier la gestion à la SARI. Rossillon. Il est aujourd'hui un site touristique



Pique-nique. Une trentaine de membres de l'association de sauvegarde du site de Commarque ont fait le point, autour d'un casse-croûte à proximité du château

PHOTO JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

dont l'intérêt ne se dément pas (1). « Nous connaissons une fréquentation en hausse depuis le début, explique son gestionnaire, sans donner de chiffres précis. Nous venons déjà d'enregistrer une fréquentation supérieure à l'an passé lors du premier mois d'ouverture. Nous comptons développer le site. On réfléchit à une signalétique plus importante. Et cet été, un chantier de fouilles archéologiques devrait être installé. De toute façon, nous conserverons toujours à Commarque son aspect sauvage. »

Les opposants, qui se défendent de vouloir Commarque interdit aux touristes, restent cependant méfiants.

« On ne voudrait pas voir une sorte de Disneyland avec 80 000 personnes dans la vallée de la Beune. »

Le bras de fer continue au pied du donjon, qui en a vu d'autres.

Ouvert tous les jours à la visite jusqu'à septembre, le château de Commarque est fleché depuis les Eyzies, direction Sireuil. Entrée 4,5 euros.

EN BREF

PIQUE-NIQUE MILITANT.

Les opposants à l'exploitation touristique du château de Commarque, réunis au sein de l'Association de sauvegarde de la source du site de Commarque, organisent aujourd'hui, à 12 heures, leur annuel « pique-nique militant » sur le site.

Annexe n° 12 Entretien avec Mr Michel Clanet membre de l'association pour la sauvegarde de la source et du site de Commarque

L'association existe-t-elle encore actuellement ?

« Oui bien sûr l'association existe nous faisons simplement moins d'actions qu'avant »

Pourquoi ?

« Parce que tel que c'est pour nous c'est conforme, le seul inconvénient qu'il y a actuellement c'est le débordement de l'eau qui arrive dans haut, si vous passer dans le chemin, je ne sais pas si vous y êtes passé mais quand il pleut il y a un torrent qui descend à travers le chemin vers la source, y a toujours l'histoire de la source qui aliment cinq communes.

Et pour le parking ?

« A non non pour nous ce n'est pas un problème, c'était au début quand tout devait se trouver en bas dans la vallée. Donc on a fait venir le préfet, on a fait une réunion et un repas avec des personnalités du coin et je suppose, quand on a su que le préfet allait venir tout est rentré dans l'ordre. » Et aujourd'hui il reste la fosse septique de 10 000 litres enfouie dans la vallée prévue pour le bâtiment d'accueil. »

« Tout s'est fait au départ sans aucune autorisations, c'est ça qui nous a gêné, ce n'est pas la visite du château c'est les aménagements qui devaient se mettre en place autour, parce que nous, c'est un site privé à la limite ça nous regarde pas, il fait ce qu'il veut voyez mais c'était tout ce qui été prévu autour. Puisque suite à ça il a racheté toute la vallée, nous on est propriétaire en haut mais lui il est propriétaire de tout le plat en bas entre les deux châteaux et en remontant plus haut »

Pourtant j'ai discuté avec Hubert de Commarque et il s'était engagé dans des associations pour créer quelque chose de respectueux de l'environnement non ?

Au départ si si, on était aussi dans le CPIE et on a participé au classement de la vallée avec lui mais y a eu des magouilles. Regarder le parking est pas classé mais tout ce qu'il y a autour si alors ? C'est une enclave dans le plan. Il s'est investi mais après il a tout changé il en a plus tenu compte pour faire ses aménagements. Il a eu quand même quelques petits ennuis mais bon tout ça c'est passé.

A l'heure actuelle est ce que les aménagements vous conviennent ?

Oui, oui maintenant on est en bon termes, tout a été régularisé par la suite mais il a fallu que l'association se batte pendant 4, 5 ans car les travaux étaient fait sans autorisation

Et maintenant ils sont en règle pour tous les aménagements ?

Je ne sais pas, mais je pense oui maintenant il a dû régulariser, Actuellement j'ai de bonnes relations avec Mr De Commarque parce qu'il reste dans son château sans expansions. Ne nous maintenant on ne veut pas qu'il descende des car etc. Sinon oui maintenant tout va bien, on surveille c'est tout

CHÂTEAU DE COMMARQUE

Le plaidoyer du propriétaire

L'annonce de l'ouverture du château de Commarque au public a suscité quelques réactions

On peut certes se féliciter des propos affirmant que le développement du tourisme constitue l'une des priorités du département. Peut-être est-il bon toutefois de rappeler que sans les initiatives et les investissements importants de personnes privées, le Périgord et le Sarladais en particulier, ne connaîtraient pas l'engouement dont ils bénéficient aujourd'hui, estime Hubert de Commarque, propriétaire du château portant son nom en Périgord noir.

« Si mon objectif par rapport au site de Commarque, comme par rapport aux actions d'environnement, de développement local et de formation dans lesquelles je me suis investi pendant trente ans avaient eu une finalité spéculative, comme certains viennent de le laisser à penser, j'aurais assurément été plus avisé de m'orienter dans tout autre domaine d'activité, en Périgord ou ailleurs.

Par contre, à l'heure où tout le monde n'a de cesse de considérer, à juste titre, que créer des emplois pour nos jeunes et leur permettre de continuer à vivre dans leur département doit constituer notre priorité, l'ouverture d'un nouveau site est aussi là pour favoriser ces emplois ».

PAS D'ÉGOÏSME

« Or, on semble s'étonner, voire s'indigner, que Commarque devienne un site touristique au même titre que les autres.

Depuis toujours, les Périgourdiens l'ont choisi comme lieu de référence pour honorer leurs amis venus d'ailleurs; considérant qu'il résumait à lui seul une part de l'Histoire, de la magie, de la culture de ce pays.

DEPUIS QUATRE ANS

En fait, le projet d'exploitation du site est en préparation depuis des années. Une proposition très élaborée d'amélioration de la voie municipale d'accès a été proposée par la Direction départementale de l'Équipement en 1995. Un programme de travaux spécifiques à la sécurité des visiteurs, en chantier depuis deux ans avec le concours et sous le contrôle de l'État se termine, pour l'essentiel, dans les prochains jours.

Depuis le début de l'année, grâce à la diligence des services de l'État et de la commune des Eyzies-de-Sireuil, trois réunions de la commission de sécurité se sont tenues afin d'apporter — ce qui est tout à fait exceptionnel dans la démarche — tous les conseils pratiques permettant d'envisager les solutions les plus adaptées. Répondant ainsi au souci commun de M. Rossillon et de moi-même de respecter scrupuleusement les règlements en vigueur pour un lieu ouvert au public; sans dénaturer l'intégrité et la magie du site. Des compromis seront, certes inévitables. Mais nous ferons en sorte qu'ils ne soient pas irréversibles.

Si la presse a fait état d'une ouverture prochaine, cette information était déjà de notoriété publique. Il ne peut nous être fait grief aujourd'hui d'avoir révélé cette intention. D'autant plus que cette ouverture est prévue pour la mi-juillet. Ce qui est déjà bien tard dans la saison. L'ultime réunion de la commission de sécurité statuera trois jours avant la date d'ouverture prévue. Tout projet d'entreprise, quel qu'il soit, est confronté à ce même paradoxe. Faute de quoi on ne peut s'engager à entreprendre quoi que ce soit ! »

Annexe n°13 : Article du journal Sud-Ouest

23 juin 1999



Annexe n°14 : Pancarte située sur le parking de Commarque



Château de Commarque

Site classé - Conservation area

Bienvenue - Welcome



Tarifs

Adultes	7,00 €
Adolescents de 12 à 18 ans (Inclusifs)	4,00 €
Enfants de 6 à 12 ans	3,50 €
Moins de 6 ans	gratuit

Horaires d'ouverture

Avril - septembre et novembre	10h30 - 18h00
Mai juin et septembre	10h00 - 19h00
juillet et août	10h00 - 20h00

Entrée Sarlat et Les Eyres

À PAQUES, VISEZ LE CHATEAU DE COMMARQUE ET GAGNEZ DES OEUFS EN CHOCOLAT

Concours de tir à l'arc
Le Château de Commarque propose des visiteurs
Distancés 20 avril au samedi 21 avril
14h-17h

Archery: Tir à l'Arc gratuit pour nos visiteurs
Le mardi, 20 avril, 21 avril, 22 avril,
les samedis, 4 avril, 5 avril et 11 mai
14h-17h

Vous verrez au château de Commarque

In the castle of Commarque, you will see

- ▶ **Le château seigneurial, ses deux donjons et son logis**
The castle with its two keeps and its living quarters
- ▶ **Des maisons de chevaliers**
The knight's houses
- ▶ **La tour des Commarque**
The tower of Commarque
- ▶ **Le cluzeau aménagé**
A cave dwelling fitted out
- ▶ **Des habitats troglodytiques**
Troglodytic houses

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE DE VISITE
Choose your way of visit

- + **Visite libre avec manuel proposé en 5 langues**
Independent tours with guide book upon demand
- + **Visite guidée programmée en juillet-août - Sur réservation le reste de l'année**
Guided tour in french every hour in July and August
- + **Parcours découverte pour enfants**
Children's discovery circuits
- + **Animations pédagogiques sur le thème de l'archéologie - Documentaire**
Educational activities with archeological themes - Documentaries

+ **Vous entrez dans une zone protégée. Veuillez respecter l'environnement.**
You enter a protected natural conservation area. Please respect the environment.

+ **Le site, interdit aux voitures, est situé à 600 mètres de l'aire de stationnement.**
The site, forbidden to the cars, is situated at 600 meters from the car park.

+ **Attention, pas de toilettes dans le château. Prenez vos précautions dans les W.**
Warning, no toilets in the castle. Thanks for using the car park toilets.

Château de Commarque - 24620 Les Eyres-de-Tayac - Sireuil

RECOMMANDÉ
millesime
2013
par les guides du
petit futé

Annexe n° 15 Photo du mur à cheminées du corps de logis



Annexe n° 16 : Photo de la tour d'escalier octogonale



Annexe n° 17 : Panneau montrant l'édifice pendant la période médiévale



BIBLIOGRAPHIE

- Gilles SERAPHIN, « le castrum de Commarque » dans *Monuments en Périgord*, Paris, société Française d'archéologie, 1999
- *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, Paris 1987
- Hubert de Commarque, *Commarque*, 2006

- Pierrick Stéphant, Bernard Pousthomis et Isabelle Rougier, *Castrum de Commarque*, fouilles archéologiques programmées 2006, HADES

- Christian REMY, « corpus documentaire » dans *le castrum de Commarque*, rapport d'étude et fouille archéologique programmées, 2003, HADES,

- Pierrick STEPHANT, Nelly POUSTHOMIS-DALLE, Denis LOIRAT et Bernard POUSTHOMIS, *le castrum de Commarque*, volume 1, rapport d'étude et fouille programmées, 2003, HADES

- Jean LARTIGAUT, « le castrum de Commarque au moyen-âge » dans *Châteaux et sociétés*, Périgueux, 1986

- Encyclopédie Larousse, France Loisirs, Paris, 1994

- Dominique REPERANT, *le Périgord des châteaux et des manoirs*, Poitier, 1988

- Georges MINOIS, *La guerre de cent ans*, Paris, 2010

- Guy du Chazaud, *Commarque en Périgord*, SL, 1986

- Chauveau Catherine, « La vallée de la Vézère » in *La France au patrimoine mondial*, 2002, National géographique, S.L

- Michel Genty, « Tourisme et préhistoire dans la vallée de la Vézère » dans *Aménagement et développement du tourisme en France et en Espagne*, SL

- Pierrick STEPHANT, Bernard POUSTHOMIS, Isabelle ROUGIER, *castrum de Commarque*, rapport d'opération archéologique, HADES, 2008
- Emmanuel PAYEN, « protection et mise en valeur du patrimoine rural en Périgord » dans *Organisation et développement du tourisme en France et en Espagne*, SL, 1991 p 233
- *Développement durable du tourisme et relation avec l'aménagement du territoire*, Editions du conseil de l'Europe, Strasbourg, 1999

WEBOGRAPHIE

- <http://www.Commarque.com>
- www.pole-prehistoire.com
- whc.unesco.org/fr/list
- www.Cg24.fr
- www.Projet-grand-site-vallée-vézère.fr
- www.grotederouffignac.fr
- www.dordogne-perigord.com
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr>
- www2.unwto.org/fr
- <http://www.semitour.com>

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS4

CHAPITRE 1 COMMARQUE : DU CASTRUM MEDIEVAL A LA « FORTERESSE OUBLIEE »8

A.	COMMARQUE : UNE HISTOIRE PARADOXALE.....	9
1/	<i>Description du site.....</i>	9
2/	<i>Le contexte de la création initiale du château</i>	15
3/	<i>Les raisons de l'abandon progressif de la forteresse.....</i>	18
4/	<i>L'oubli de Commarque malchance ou chance ?.....</i>	19
B.....	UN CHATEAU DANS UN TERRITOIRE AU RICHE PATRIMOINE	22
1/	<i>Un château implanté dans un territoire aux atouts variés</i>	22
2/	<i>Les traces humaines anciennes dans la vallée de la Vézère.....</i>	24
3/	<i>Un patrimoine médiéval varié et de qualité.....</i>	27
4/	<i>Commarque : des atouts originaux à faire valoir</i>	29

CHAPITRE 2 LA REMISE EN VALEUR DU CHATEAU : OBJECTIFS ET MOYENS MOBILISES31

A.	LES PREMIERES ACTIONS DE SAUVEGARDE DANS LES ANNEES CINQUANTE : LE ROLE DE YVES MARIE FROIDEVAUX	32
1/	<i>Les objectifs de Yves Marie Froidevaux</i>	32
2/	<i>Les travaux engagés.....</i>	34
3/	<i>Les difficultés rencontrées.....</i>	38
B) LES RESTAURATIONS DES ANNEES SOIXANTE : LE ROLE D'HUBERT DE COMMARQUE.....		40
1/	<i>Les travaux</i>	40
2/	<i>Les fouilles archéologiques.....</i>	44
3/	<i>Ouverture et polémique.....</i>	47
4/	<i>Le choix d'une politique de valorisation respectueuse du site et de son environnement.</i>	50

CHAPITRE 3 QUELLES PERSPECTIVES DE VALORISATION POUR LA « FORTERESSE OUBLIEE » DE COMMARQUE.....54

A.	LES EXIGENCES DU DEVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUE AU TOURISME	55
B.....	QUELLES PRIORITES POUR LES NOUVEAUX PROJETS DE SAUVEGARDE ?.....	60
1/	<i>Les actions engagées sur les corps de logis.....</i>	60
2/	<i>D'autres actions envisagées ?.....</i>	61
C.....	QUELLES PISTES POUR UNE NOUVELLE VALORISATION DU SITE ?.....	63
1/	<i>Un partenariat avec le projet grand site de France : Avantages et contraintes.....</i>	63

<i>2/ Concevoir une modélisation 3D de Commarque : un atout potentiel</i>	64
<i>3/ La médiation culturelle : un enjeu déterminant</i>	66
<i>4/ Quels nouveaux partenariats envisagés ?</i>	67

CONCLUSION	69
LISTE DES ANNEXES	70
BIBLIOGRAPHIE	91
WEBOGRAPHIE	92